

INTRODUCTION

A

L'HISTOIRE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.



SECTION PREMIÈRE.

SOMMAIRE.

But et plan de ce livre.

Cet ouvrage sert d'introduction à une histoire des événements qui se sont accomplis depuis la chute de l'empire français et la reprise des relations des puissances européennes au congrès de Vienne, jusque vers le milieu de notre siècle. Le but de cette introduction historique sera de découvrir la portée et la signification des faits qui ont eu lieu pendant cette époque.

Intimement unie avec le passé, à son origine, cette période, si courte, puisqu'elle ne renferme guère plus d'années que n'en comprend une existence humaine, n'est point encore aujourd'hui arrivée au terme de son développement. A voir les événements qui la composent, elle n'apparaît dans l'histoire du monde européen que comme un fragment détaché d'un grand ensemble de faits, fragment dont on ne saurait apprécier la valeur sans connaître ses rapports avec les faits qui ont précédé.

Afin d'assigner à cet épisode historique sa véritable place dans l'histoire moderne, il nous a paru indispensable de jeter un coup-d'œil rétrospectif sur les événements qui ont eu lieu en Europe pendant les derniers siècles. Ces événements, même dans leurs rapports avec des temps plus reculés, nous font voir les États tantôt suivant dans leur développement une marche progressive, tantôt restant stationnaires. Ils nous montrent également les commencements de l'histoire moderne et de la courte période dont nous nous sommes proposé de faire le récit. Si de cet examen introductif il résulte pour nous que l'histoire, en dépit des obstacles et des revirements, a invariablement suivi la même route pendant trois ou quatre siècles, nous arriverons à conclure qu'elle a continué dans cette voie durant les trente ou quarante années dont nous avons été nous-mêmes spectateurs. Dès lors, n'est-ce pas avec raison que nous cherchons à découvrir son but dans l'invariabilité de sa marche, et que nous voulons établir un parallèle entre le passé et le présent afin de pouvoir comprendre notre époque et pénétrer l'esprit de son histoire, ce qui, nous l'avons déjà dit, est l'objet de notre ouvrage ?

Pour peu qu'on divise l'histoire en petites périodes, on découvre, en les examinant, qu'elle revêt dans ses manifestations un caractère d'homogénéité dont la cause réside dans des influences prédominantes. Si l'on observe ensuite dans leur ensemble des périodes plus vastes, on est frappé des continuelles vacillations entre des influences opposées luttant contre la prépondérance d'une idée ou d'un mouvement qui cherche à donner l'impulsion. En parcourant la vaste carrière des siècles, on ne peut s'empêcher de remarquer le flux et le reflux perpétuel d'une sorte de courant qui suit un cours déterminé, les progrès d'une idée qui s'efforce de prédominer. Comme c'est le devoir de tout historien, nous chercherons, dans notre histoire des temps modernes, à faire un tableau de ces mouvements pris simultanément, nous bornant dans cette introduction à examiner le progrès des idées dominantes qui ont imprimé aux diverses époques un caractère distinctif.

SECTION II.

SOMMAIRE.

Loi de tout développement historique. — Marche suivie par les États de la Grèce dans leur développement. — Marche semblable suivie par les États dans les temps modernes. — Tyrannie en Grèce. — Absolutisme moderne. — Temps d'arrêt dans le développement historique des temps modernes.

Depuis le commencement de l'ère chrétienne, l'histoire des États de l'Europe présente un ensemble aussi uniforme que celle des États de la péninsule grecque et de ses colonies pendant l'antiquité. A cette époque, comme pendant l'ère chrétienne, le même ordre, la même loi président à la marche de leur développement intérieur. Cette loi, c'est celle que nous voyons encore se révéler dans ses manifestations les plus larges dans l'histoire de l'humanité tout entière. Du despotisme oriental au gouvernement aristocratique de l'antiquité et du moyen âge, gouvernement basé sur l'esclavage et le servage, et de ce dernier gouvernement au système politique moderne encore en voie de développement, il faut constater le progrès régulier de la liberté intellectuelle et civile : cette liberté, d'abord l'apanage d'un seul, devient ensuite le partage de quelques-uns et finit par devenir, de nos jours, le droit de tous. — Mais, dans les pays où la liberté a fait ses derniers progrès, nous remarquons une tendance rétrograde à redescendre l'échelle du développement de la liberté et à enlever du domaine de tous la civilisation, la liberté, la puissance, pour rendre ces privilèges à quelques-uns et pour en faire finalement l'apanage d'un seul. Telle est la loi du développement historique de chaque État pris séparément, comme aussi du groupe d'États que nous avons mentionné plus haut.

Aristote, avec une remarquable sagacité, avait déjà démontré cette loi dans ses considérations sur l'histoire de la Grèce. Dans les temps les plus reculés, tels qu'Homère nous les décrit, alors que la population était encore peu nombreuse, l'éducation et la richesse, le maniement des armes et leur possession étaient l'apanage exclusif de

quelques-uns. La royauté était patriarcale : le roi seul avait des chars, commandait l'armée, présidait aux sacrifices et rendait la justice. Mais bientôt le nombre des hommes instruits, des hommes riches ou capables de porter les armes augmenta ; la cavalerie acquit la supériorité dans les combats, et l'ordre équestre, l'aristocratie, devint le corps gouvernant de l'État. Le pouvoir royal fut restreint comme à Sparte, ou bien aboli partout. Cependant, l'aristocratie, à cause de son égoïsme et de son orgueil, tombait dans la décadence ; la prospérité de la classe moyenne, au contraire, augmentait rapidement : grâce aux progrès faits dans l'art de la guerre, le fantassin avait acquis plus de considération, et il était devenu impossible de se passer des classes inférieures du peuple pour le service de la marine. Ce fut ainsi que, peu à peu, la forme démocratique de gouvernement remplaça la forme aristocratique. Le plus souvent, néanmoins, les États gagnant en puissance et en étendue, leur politique et leur manière de faire la guerre devenant plus systématiques et plus scientifiques, on vit se former des constitutions mixtes dans lesquelles la noblesse, la classe moyenne et les classes inférieures du peuple, ayant chacune des privilèges particuliers, prirent place les unes vis-à-vis des autres. Telle est aussi la marche qu'ont suivie les États de l'Europe pendant les temps modernes, mais dans des proportions plus grandes de nombre, d'espace et de temps.

A une époque fort ancienne, lors de la première invasion des peuplades germaniques et de leur établissement en Europe, ce sont, comme dans l'antiquité, des patriarches qui règnent ; ils sont les chefs à la guerre et ils rendent la justice. Pendant ces temps païens, de même que chez les Grecs, ils fondaient leur prérogative sur leur descendance des dieux. L'on vit même pendant l'ère chrétienne, à certaines époques, des princes, à qui on donna le surnom de « Grand, » s'arroger la suprématie sur les pouvoirs spirituel et temporel et être reconnus par tous comme chefs de ces deux pouvoirs. L'extension successive des lumières, la possession de vastes domaines, l'importance croissante du cheval dans l'art de la guerre donnèrent la prépondérance à l'ordre équestre et à la noblesse féodale.

Le pouvoir royal fut limité ; mais s'il fut généralement maintenu, c'est que la vaste étendue des États rendait nécessaire un centre monarchique, et que la dignité royale se trouvait en quelque sorte sanc-

tifiée et protégée par les récits de l'Ancien Testament et les souvenirs de l'Empire romain. Dès l'instant où la propriété mobilière acquit de la valeur, où le négoce et le commerce devinrent pour les cités une source de richesses, où l'infanterie suisse obtint la supériorité dans les combats, la domination de la noblesse féodale du xv^e siècle fut ébranlée. Alors commence une lutte violente qui n'est pas encore terminée aujourd'hui, et dans laquelle la classe moyenne a fait tous ses efforts pour s'approprier à la fois l'instruction, l'influence et la propriété, pendant que les classes inférieures la suivent de près. Dans les pays où cette lutte a eu un dénouement, il en est fort rarement résulté un gouvernement purement démocratique, comme en possédaient naturellement les municipalités de l'antiquité; mais l'on vit se former, à cause de la grande étendue des États modernes, des constitutions mixtes, ainsi qu'Aristote les avait déjà dénommées.

Grâce à ces changements intérieurs, la transition de la domination du roi au gouvernement oligarchique de l'aristocratie se fit sans difficultés, tandis que de pénibles complications marquèrent la transition du gouvernement de l'aristocratie au gouvernement du peuple. Il fallait, dans le premier cas, que quelques hommes seulement se réunissent, et contre leur union la résistance d'un seul ne pouvait être sérieuse. Mais, dans le second cas, la grande difficulté était de réaliser une semblable union parmi les masses, chez lesquelles l'instruction et les intérêts ne se trouvaient pas partout les mêmes, et dont les possessions fractionnées ne pouvaient lutter avec autant d'avantage que la richesse concentrée entre les mains de quelques familles. Ainsi s'explique la puissante opposition faite au peuple par l'aristocratie. Les nobles, qui possédaient des armes, des châteaux, de vastes domaines, qui avaient le pouvoir exécutif et la juridiction sur leurs vassaux et auxquels le peuple s'était enchaîné par les liens puissants du patronage, étaient étroitement unis entre eux et avec la noblesse étrangère par des intérêts communs. La décadence intérieure de l'aristocratie, ses habitudes de pillage, la négligence, l'hostilité même affectée par elle à l'égard du bien-être général qu'elle sacrifiait toujours à ses intérêts personnels, étaient dans les États de la Grèce des motifs qui justifiaient suffisamment les efforts du peuple pour s'emparer du gouvernement. Néanmoins, ainsi que l'a observé Aristote, il fallait aux masses un chef puissant et habile

qui les aidât à renverser leur ennemi, alors même que son but eût été de s'emparer du pouvoir pour lui et les siens. Telle fut l'origine de la domination des tyrans qui régnèrent en Grèce pendant deux siècles environ (700-500 avant Jésus-Christ) et qui frayèrent la route à la démocratie. En effet, bien que la tyrannie ait été pendant longtemps un obstacle au gouvernement du peuple, elle en jeta cependant les bases, en renversant l'aristocratie, son plus dangereux ennemi.

L'histoire de cette transition de l'aristocratie à la démocratie a son parallèle dans l'histoire de l'Europe moderne, avec cette seule différence que tout s'y passe sur une échelle plus vaste, ce qui augmente et aggrave tout particulièrement les obstacles que rencontre le développement des États. Ici aussi nous voyons dans chaque nation la noblesse être le propre instrument de sa ruine. En Espagne, avant et pendant la domination de la maison de Transtamare; en Allemagne, lors des troubles causés par les querelles des seigneurs; en Angleterre, pendant la guerre des Deux-Roses; en France, pendant les guerres désastreuses et les luttes des partis sous Charles VII. Si, à ces époques, l'anarchie qui régnait parmi les nobles ruina leur puissance politique, le pouvoir royal, continuant à subsister, se fortifia; car il était nécessaire aux classes inférieures qui commençaient à acquérir de l'influence. Mais, par suite de certaines circonstances particulières aux temps modernes, la démocratie trouva sur sa route des obstacles plus grands que dans l'antiquité. L'aristocratie, dans la chrétienté, se divisa en deux camps opposés; la nouvelle religion fut cause que la culture intellectuelle et les progrès dans la science des armes se séparèrent pour prendre deux directions différentes. Le peuple, qui avait à disputer le pouvoir à cette double puissance, vit échouer ses efforts, car il lui fallait non-seulement essayer ses armes contre celles du noble séculier, mais il fallait encore que sa culture intellectuelle luttât contre celle du noble ecclésiastique. Il avait donc deux révolutions à faire: l'une contre le pouvoir séculier, l'autre contre le pouvoir ecclésiastique. Remarquons de plus qu'avant qu'il y eut de l'union parmi les masses et par suite une véritable force, il fallut bien plus de temps que dans l'antiquité, car les espaces étaient plus vastes sans être plus peuplés. Avant que l'autorité royale eût admis sous sa protection les ordres inférieurs à lutter contre l'aristocratie, nous trouvons,

entre le xv^e et le xvi^e siècle, parmi les bourgeois et les paysans, de nombreux cas d'insurrection isolée, dont l'unique résultat fut toujours de causer leur perte. La coopération du peuple avec le pouvoir illimité du prince, le tyran des temps modernes, ne commence que vers la fin du xv^e siècle.

Comme on le voit, l'absolutisme moderne et la tyrannie de l'antiquité ne sont qu'un seul et même phénomène et se ressemblent trait pour trait. Ainsi que les tyrans, la plupart de ces souverains, tels que Henri VII, Ferdinand le catholique, Maximilien d'Autriche et d'autres, qui intronisèrent cette politique hostile à la noblesse, avaient été récemment élevés au trône ou bien appartenaient à des familles devenues puissantes par de riches héritages ou des alliances matrimoniales. Leurs armées permanentes peuvent être comparées aux gardes dont s'entouraient les petits rois municipaux de la Grèce ; l'uniformité de leur politique, aux alliances que les tyrans contractaient entre eux et avec les despotes étrangers. Le goût de la magnificence, la protection accordée aux arts et aux sciences, les superbes travaux entrepris pour occuper les masses et les éblouir, tels furent les expédients dont ils se servirent, les uns comme les autres, pour soutenir leur domination. Mais telles furent aussi les causes de la chute de leur puissance usurpée. Pour établir la ressemblance entre ces deux phénomènes, il suffit de constater que l'absolutisme moderne, de même que la tyrannie chez les anciens, n'est que la transition de l'aristocratie à la démocratie.

L'absolutisme a atteint son but : le pouvoir de la noblesse, son ennemi et celui de la démocratie, a été anéanti partout ; grâce à la direction nationale donnée à sa politique, le peuple a enfin compris combien il est fort lorsqu'il est uni ; l'instruction est devenue accessible à tous les rangs de la société ; les classes inférieures ont pu exercer leur industrie librement sans avoir désormais à redouter les rapines ou les privilèges de l'aristocratie ; enfin, l'amour de la liberté et de l'égalité des droits a éveillé le patriotisme, et si la démocratie n'a pu être établie dans toutes ses formes, ses bases essentielles ont du moins été jetées. Voilà où en est arrivé l'absolutisme ; il a atteint ce résultat non-seulement quand il a abdiqué en faveur du peuple ou de ses représentants, mais il l'atteint encore, lorsque, maître du pouvoir, il croit de son intérêt de s'opposer à ces conséquences, et qu'il s'imagine lutter contre elles.

Le point de vue auquel nous nous plaçons pour étudier ce que l'on nomme l'histoire moderne (c'est-à-dire la période qui s'étend depuis la chute de Byzance jusqu'à nos jours), c'est la transition de l'aristocratie à la démocratie en même temps que l'aide que prête l'absolutisme ou les obstacles qu'il suscite à l'un ou à l'autre alternativement. Ce phénomène embrasse à lui seul cette époque tout entière et tout le Continent. Dans le petit pays de Grèce la transition dure deux siècles; en Europe, dans ce vaste ensemble d'États, elle est entrée dans le quatrième siècle de son existence. La période comprise entre la fin du moyen âge et notre époque est remplie par la lutte constante des idées démocratiques répandues par la Réforme dans toutes les races contre le système aristocratique du moyen âge et contre l'absolutisme qui hésite entre ces deux principes opposés : on le voit pencher alternativement pour les vieilles institutions de la féodalité ou pour l'ordre nouveau de la bourgeoisie; tantôt soutenu par la classe moyenne et se prêtant à ses vues, il l'aide à humilier l'aristocratie; tantôt, protégé par les nobles, il résiste à la domination des classes inférieures. A l'époque de la révolution française, un peu avant le commencement de la période qui formera le sujet de notre Histoire, tous ces pouvoirs ennemis donnèrent en quelque sorte carrière à leur première impétuosité dans un combat qui paraissait être le dernier. L'histoire générale, celle même de l'ère actuelle, n'est en somme que la répétition de cette lutte, dont le résultat est encore indécis et dont le terrain gagne chaque jour de nouvelles proportions. Les générations futures la continueront, car le moment de sa solution paraît loin d'être arrivé.

Un examen plus approfondi des événements du siècle dernier nous ramènera toujours à ce point de vue, tandis que de toutes parts nous constaterons l'union intime des faits du présent avec ceux du passé.

SECTION III.

SOMMAIRE.

Contraste des races romanes et germaniques au moyen âge. — Influences contraires. — Le système féodal. — Conquête de Byzance. — Commencement d'une ère nouvelle. — Absolutisme des princes. — Son influence sur la fondation de la monarchie espagnol. — Les États de l'Église. — Tyrannie du Saint-Siège. — La papauté. — Sa domination universelle. — Empire universel de Charles-Quint. — Réaction de la Réforme contre la Papauté et l'Empire. — Nouvelle phase de l'opposition des races romanes et germaniques. — Découverte de l'Amérique. — La Réforme. — L'esprit d'individualisme dans le protestantisme et dans le germanisme. — Prématurité des résultats du protestantisme allemand dans ses rapports avec l'Église et l'État au temps de Luther. — Esprit conservateur de Luther. — Histoire des vicissitudes de l'Église et de l'État chez les nations protestantes. — Caractère monarchique des réformes introduites dans l'Église par Luther et Cranmer en Allemagne et en Angleterre. — Caractère monarchique des réformes politiques en Allemagne au temps de Luther. — Caractère aristocratique de l'état politique de la Suisse et des Pays-Bas à l'époque de Calvin. — Même caractère des réformes de Calvin dans l'Église. — Élément démocratique du calvinisme. — Réaction générale du catholicisme. — Les protestants vaincus en France par la réaction. — Réaction en Angleterre contre le protestantisme. — Phase démocratique dans l'État et dans l'Église en Angleterre. — Constitution anglaise. — Constitution américaine.

Les deux phénomènes opposés entre lesquels les États de l'Europe s'agitèrent pendant le moyen âge, rendirent difficiles, impossibles même, leur existence régulière, leur séparation naturelle selon les tendances nationales, leur bonne administration et leur développement. De tous les côtés, et à quelque point de vue que l'on se place, on peut observer dans les classes les plus élevées de la société un effort tendant généralement à agrandir les limites des frontières nationales et à instituer un mode uniforme de gouvernement. Mais ces tendances rencontrèrent une opposition violente dans les classes inférieures toujours portées à la division en petits fiefs et en municipalités. C'étaient les nations germaniques qui avaient soufflé en Europe cet esprit de partage, cette haine pour toute espèce

Impression de la rareté

de centralisation. Cette tendance universelle nous amène à examiner les rapports existant entre Rome ancienne et Rome moderne.

Au commencement du moyen âge, l'empire romain offrait aux races nouvelles l'unique et brillant exemple du développement d'un État. L'idée de sa restauration avait déjà été l'ambition des premiers conquérants de l'Italie ; mais il était réservé à Charlemagne de la réaliser dans son prodigieux empire qu'il étendit presque jusqu'aux limites des États chrétiens. Depuis lors elle a été transmise aux siècles postérieurs comme un problème politique, à notre époque comme une fiction. A cette idée d'un empire romain, Rome chrétienne ajouta celle d'un empire spirituel. Les progrès de l'islamisme avaient fait sentir la nécessité d'avoir une unité dans la religion, et Rome était devenue le centre spirituel de la chrétienté. L'Empire et la papauté auraient dû pouvoir s'unir pacifiquement : et si alors, comme dans l'empire byzantin, le sceptre de la puissance temporelle et spirituelle avait pu, dans l'empire germanico-romain, être placé dans une seule main, le maître doublement puissant de la chrétienté eût pu assembler des forces bien plus unies que celles des croisés au moment d'engager la bataille du monde. L'idée de l'unité chrétienne l'eût alors emporté sur celle du développement national ; et, précisément au centre du monde européen, en Allemagne et en Italie, on eût vu s'édifier un pouvoir monarchique et un mode de gouvernement uniforme, qui aurait mis les plus grands obstacles au développement naturel des États de l'Europe entière.

Deux causes cependant empêchèrent cette combinaison de réussir : ce fut d'abord la jalousie des deux pouvoirs rivaux qui se disputaient la suprématie sur tous les royaumes chrétiens ; ce fut ensuite l'antipathie nationale existant entre le Germain et l'Italien. Mais ce qui rendit cette combinaison tout à fait impossible, ce fut cette particularité du caractère des races germaniques qui, contraire à toute idée de fusion, leur faisait désirer le morcellement des États mêmes qui avaient une existence séparée. De tout temps, les idées romaines d'unité dans l'État, dans la loi et dans la religion avaient rencontré des obstacles insurmontables chez les peuples germains dans leur système de partage des successions, dans leurs privilèges électoraux, dans la féodalité et le vasselage, dans leur penchant à fonder leur liberté sur une union fédérale, et plus tard dans le schisme du protestantisme. De ce dernier obstacle naquit une lutte religieuse qui

appartient à l'histoire moderne; quant à la lutte séculière, au contraire, elle fournit la matière de l'histoire du dernier siècle du moyen âge. Depuis l'époque où cessent les croisades et en même temps es grandes confédérations des peuples chrétiens, où l'histoire perd son caractère de généralité, où la langue de Rome cède la place aux divers idiomes des peuples, où chaque État commence son développement séparé, l'attitude de l'aristocratie spirituelle devient notre seul guide à travers la confusion des événements du moyen âge. Au xiv^e siècle, tandis que des princes luttent avec l'Empereur, que des conciles sont en opposition avec le pape, nous voyons ces deux pouvoirs, l'Empire et la papauté, dangereusement menacés par l'aristocratie qui partout alors avait la prépondérance. Cependant, au lieu de chercher à conserver une union qui seule pouvait rendre durable son influence politique, au lieu d'essayer de ramener partout l'ordre si nécessaire à l'État, et si difficile à rétablir depuis les atteintes qu'il avait reçues antérieurement, la noblesse abusa de sa puissance et parut faire tout son possible pour causer les plus grands bouleversements. Cet abus et ses conséquences peuvent être attribués à la division du corps aristocratique en noblesse séculière et en noblesse ecclésiastique; à la rudesse belliqueuse de l'une et à la politique imparfaite de toutes les deux. Soumise à un pouvoir étranger, l'aristocratie ecclésiastique empêcha l'État de se consolider, tandis que la noblesse séculière, en se maintenant indépendante du pouvoir indigène, faisait obstacle à toute unité. Tout vassal, grand ou petit, tout homme puissant, n'avait en vue que ses intérêts personnels, et songeait à peine à ceux de ses subordonnés. Il n'y avait pas de gouvernement possible, parce que chacun voulait être le maître; il ne pouvait y avoir d'unité, parce qu'il n'y avait partout que division; il n'y avait pas d'État possible, parce qu'on ne voyait de tous côtés que des États au milieu d'autres États. L'aristocratie, cette excroissance parasite, tirait ses forces de l'arbre lui-même, c'est-à-dire du peuple. Comme nous l'apprend Machiavel, les seigneurs féodaux napolitains vivaient dans l'insouciance et l'oisiveté au milieu de leurs terres libres de toute redevance; ils avaient perdu cette énergie guerrière qui animait leurs ancêtres, et se montraient inaccessibles à toute idée d'unité dans l'État. Quant aux petits seigneurs châtelains de l'Allemagne, Hutten nous raconte qu'ils passaient leur vie à chasser, à piller, à se quereller, troublant le commerce des citoyens et ren-

dant impossibles la sécurité, l'ordre et tout développement national. Enfin, en Espagne, Isabelle de Castille ne fut pas longtemps sans acquérir la conviction que les nobles, tant qu'ils posséderaient des propriétés immobilières et conserveraient leurs immenses revenus, tant qu'ils occuperaient les premières charges et toutes les hautes dignités de l'État, pourraient lever de grandes armées, écrire sur le ton de la majesté royale, et braver impunément tout pouvoir supérieur, toute direction monarchique. Comme on le voit, la noblesse féodale a toujours rendu impossible l'union nationale des diverses classes de la société et le développement patriotique de toutes les forces du peuple.

Pendant le xiv^e et le xv^e siècle, on la voit partout déchirer l'État par des guerres horribles qui finissent toujours par causer sa propre destruction.

Le premier coup porté à l'existence du système féodal fut le signal d'une ère nouvelle. Déjà, au xv^e siècle, ce système avait été ébranlé par des découvertes dont les conséquences furent de la plus haute importance, et qui, par un décret providentiel, vinrent s'offrir au monde à l'heure de son déclin. Un seul événement opère la régénération et peut être considéré comme séparant le moyen âge des temps modernes : nous voulons parler de l'invention des armes à feu. Les changements qu'elle introduisit dans l'art de la guerre enlevèrent à l'institution féodale de la chevalerie son dernier titre de puissance. La découverte de l'imprimerie, qui vulgarisa les connaissances, fit perdre aux nobles et au clergé le monopole de la culture intellectuelle.

L'invention de la boussole et les perfectionnements apportés dans l'art de la navigation permirent à la bourgeoisie, en acquérant de la richesse et de l'influence, de rendre son importance politique égale à celle de la noblesse. L'effet de ces changements dans l'aspect de la société, lors de la décadence de l'aristocratie, fut généralement efficace, bien que lent et progressif. Un événement important vint porter la première atteinte à l'ordre de choses alors existant : ce fut la conquête de Constantinople (1453) et la destruction de l'empire de Byzance. En présence de cette catastrophe, qui la plongea dans la consternation, l'Europe parut ouvrir les yeux sur la faiblesse de ses alliances politiques et sur son manque de forme précise de gouvernement. Au moment de sa chute, l'Empire décrépît, n'ayant, à cause de sa séparation de l'Église, au-

cune alliance politique à l'extérieur, n'avait point de secours à attendre du dehors. A l'intérieur il était décomposé en petites souverainetés, et cela seul suffirait pour expliquer sa conquête par les Turcs. Les conquérants, au contraire, ennemis acharnés des États et des nations de l'Europe, ne formaient qu'un seul peuple soumis à une seule volonté. Ils avaient une infanterie et une cavalerie avec lesquelles aucun État occidental ne pouvait rivaliser. Lorsque, instruites par l'expérience, les nations de la chrétienté comprirent combien leurs divisions intestines, combien les avantages que possédait leur ennemi contribuaient à augmenter sa force et sa splendeur, un changement soudain et radical s'opéra, comme par enchantement dans les plus grands États de l'Europe. Des alliances se formèrent entre les princes et les États, et l'on commença à adopter un système politique déterminé. La ruse et la force furent mises en œuvre pour faire cesser les dissensions et les actes arbitraires des seigneurs féodaux. L'autorité absolue du monarque, le vainqueur de la noblesse, naquit comme du néant, au même instant et partout. Grâce à elle, l'État acquit de l'union et de la consistance; et le pouvoir royal, en créant une nouvelle tactique militaire et une nouvelle organisation de l'armée, chercha à se fortifier à l'intérieur tout en faisant redouter sa puissance au dehors. A cette époque parurent en Angleterre, en France, en Castille et en Aragon des souverains ayant des vues plus neuves et une nouvelle énergie. Profitant du changement des circonstances, ils relevèrent la royauté de sa sujétion vis-à-vis de la noblesse et sauvèrent l'unité de l'État. Ils y parvinrent en recourant, presque tous, et comme d'un commun accord, à l'influence toute-puissante de l'Église. Leur plus grande ambition fut de récompenser le vrai mérite et non le rang ou la naissance; ils encouragèrent l'instruction donnée par le clergé et attirèrent à leur cour les hommes de talent, quelle que fût leur condition. Ils relevèrent la justice et les tribunaux et donnèrent aux juristes et aux ecclésiastiques les emplois les plus élevés, qui jusqu'alors avaient été l'apanage de la noblesse guerrière. Les princes qui remplirent leur rôle avec le plus d'habileté furent Henri VII en Angleterre, Louis XI en France et Ferdinand le catholique en Aragon.

De « ces trois mages » comme les appelle Bacon, Ferdinand était le plus remarquable. Pour Machiavel, c'était le type « d'un prince de la nouvelle école, » d'un prince qui, d'après le jugement qu'il

avait porté sur lui, devait nécessairement remédier aux maux de l'époque. Si le pouvoir de la noblesse était arrivé en Aragon par la légalité, et en Castille par la faveur, à un degré d'iniquité et de violence jusqu'alors sans précédents, remarquons aussi qu'il ne tomba nulle part plus rapidement que sous les coups que lui portèrent habilement Ferdinand et Isabelle. Tous deux d'une égale sagacité, ils rachetèrent l'imperfection de leur gouvernement par leurs grandes qualités personnelles.

Isabelle, avec sa franchise habituelle, déclara hautement ne plus vouloir être le jouet de l'aristocratie. Grâce aux mesures qu'ils prirent pour organiser la police et les tribunaux, le pays vit naître la paix et la sécurité que les nobles, par leurs violences, lui avaient enlevées. Ils ne souffrirent plus que la noblesse se fit sommer plusieurs fois avant de se rendre aux Cortès. Ce fut ainsi, et en l'habituant à se soumettre aux ordres de la royauté, qu'ils lui enlevèrent peu à peu son influence politique. Forts de leur attachement incontesté à la foi catholique, Ferdinand et Isabelle purent s'opposer aux empiétements séculiers des ecclésiastiques et du pape lui-même; et ils osèrent donner à la couronne les grandes maîtrises de trois ordres de chevalerie qui avaient un pouvoir presque royal. La guerre sainte, qui leur permit de lever des troupes sans rendre toutefois nécessaire une armée permanente, mit, en cas de besoin, à leur disposition tous les hommes en état de porter les armes. Cette milice fut exercée à deux excellentes écoles : dans les longues guerres contre Grenade, où l'ancienne tactique espagnole atteignit son plus haut degré de perfection et où l'on put apprécier les services de cette pesante infanterie, si puissante lorsqu'elle avait pour auxiliaires les fantassins suisses et allemands; et dans la guerre de Naples contre la France, où « le grand capitaine, » Gonzalve de Cordoue, mit les deux systèmes en pratique, introduisit de grandes améliorations dans l'artillerie et dans l'art des fortifications, et forma ces troupes avec lesquelles Charles-Quint eut plus tard l'intention de conquérir le monde.

Grâce au bon usage que firent les rois catholiques de leurs armées au dehors et de l'autorité qu'ils avaient nouvellement acquise à l'intérieur, Isabelle put, pendant son règne, élever les revenus de la Castille à une valeur trente fois plus considérable qu'auparavant, sans devoir pour cela accabler le peuple d'impôts. Quant à Ferdi-

mand, pour nous servir des termes mêmes de Machiavel, il s'éleva du rang des princes les plus faibles de l'Europe au rang des plus puissants et des plus distingués. En dépit donc des tendances de la nation espagnole pour le démembrement, on était parvenu à donner de l'unité à ce pays divisé, et, dans le court espace d'un seul règne, on avait réalisé la fusion de quatre royaumes, si nous exceptons toutefois le royaume de Naples. En présence d'un semblable résultat, un homme d'état républicain comme Machiavel ne pouvait méconnaître les avantages extraordinaires résultant pour le peuple et pour l'État du pouvoir absolu du prince. Mais, sans s'inquiéter des moyens, il ne voulut s'occuper que du but à atteindre, et ferma les yeux sur un mal isolé pour ne voir que la prospérité générale. Comme il devinait les tendances de l'histoire moderne, quand, formulant en judicieuses théories l'expérience qu'il avait acquise dans l'étude des temps anciens, il prophétisait que pour édifier un nouveau système de gouvernement sur les ruines des systèmes usés du moyen âge l'absolutisme était une nécessité, même un bien, pourvu que sa durée fût passagère ! L'absolutisme préparera le règne des lois, ajoutait-il, et la liberté s'instruira à son école. Mais ce que cet homme d'État ne pouvait prévoir, lorsqu'il vantait la puissance nouvelle de Ferdinand, c'est qu'en Espagne, et ensuite dans tous les États, l'absolutisme royal, par sa durée et sa tyrannie causerait plus de maux que n'en n'avait jamais causés le règne de l'aristocratie.

Les États de l'Église se trouvaient au nombre de ceux que la grande commotion venue de l'Est avait tout à coup raffermis et transformés. Le séjour à Avignon et le grand schisme avaient été pour la papauté l'époque de son plus grand abaissement. Mais depuis lors, sous le règne de Nicolas V et après la chute de Byzance, elle avait acquis rapidement un nouveau prestige. En butte à tant d'attaques au xiv^e siècle, l'expérience passée avait été pour elle un grand enseignement ; elle avait appris que son pouvoir spirituel devait chercher son appui dans son pouvoir séculier. A l'exemple du monarque aragonais, Alexandre VI et Jules II, en Italie, donnèrent carrière à leurs idées d'agrandissement. Ils soumièrent au pouvoir de Rome les petites seigneuries, les villes et les États voisins ; et ce fut Jules II qui s'empara de presque toute cette partie de l'Italie qui forme aujourd'hui les États de l'Église. Cette conquête avait lieu précisément à l'époque où Ferdinand se rendait maître du territoire qui

depuis a toujours appartenu à l'Espagne. Sur le sol antique de Rome, plus que partout ailleurs, il est impossible de méconnaître les rapports existant entre le despotisme moderne et celui de l'antiquité ; et cela surtout à cette époque étrange, où les papes et leurs parents le disputaient, par leur ambition, leur cruauté et leur dévergondage, aux tyrans les moins retenus de l'ancien temps. Cette ressemblance devint complète quand les papes s'entourèrent de toutes les splendeurs de la littérature et de l'art antiques, et que le scepticisme païen eut fait invasion dans l'ordre sacerdotal. La politique du Saint-Siège devint plus mondaine ; les principaux emplois se vendirent et la chrétienté fut mise à contribution pour payer la construction des splendides monuments de la ville éternelle. La réaction de la Réforme fut la conséquence naturelle de cette décadence et de cette oppression ; et Rome, malgré les excès de sa tyrannie, ne put empêcher que les semences de la liberté des âges futurs ne se répandissent parmi les peuples les plus reculés.

Loin de s'isoler, loin de porter atteinte à l'ordre politique des États de l'Église seulement, la réaction s'étendit partout et revint ensuite dans ce pays introduire des changements dans l'ordre religieux. Ce n'était pas Rome seule, mais la chrétienté tout entière qui s'était ressentie de la chute de Constantinople ; et si cette catastrophe avait eu pour résultat immédiat de donner plus de stabilité aux principaux États de l'Europe, elle eut ensuite un effet opposé en faisant de nouveau surgir l'idée primitive de la papauté : la domination universelle de l'Église ; idée qui a toujours été catholico-romaine par excellence. Il arriva ainsi que chaque danger qui menaçait l'Europe fut favorable aux intérêts du clergé romain. De même que la première invasion de l'islamisme avait eu pour résultat de jeter les fondements du pouvoir papal ; de même que la puissance temporelle et spirituelle du pape avait atteint son apogée pendant la première croisade ; de même encore, son autorité et sa considération à l'extérieur renaquirent après les succès des Turcs en Europe. Rome, à la vérité, avait dû faire des concessions à quelques États qui résistèrent à ses attaques ; mais, en compensation, elle avait repris du terrain dans d'autres pays. En Allemagne, la paix venait d'être conclue avec l'Empire, et le pape en avait dicté les conditions. Pie II s'était efforcé de prouver à l'Empereur qu'il était de son intérêt de s'unir au Saint-Siège, afin de pouvoir résister aux seigneurs allemands et à

leurs tendances à changer l'ordre politique et l'ordre religieux. Il lui avait persuadé que sa politique ne devait avoir d'autre but que l'union de l'Empire et de la papauté. Dès ce moment l'influence du pape dans l'Empire devint intolérable. A la diète, l'Empereur partagea son autorité avec le légat de Rome. Maximilien avoua que les revenus du Saint-Siège perçus en Allemagne étaient cent fois plus considérables que ceux qu'il prélevait lui-même. Aucune branche du pouvoir impérial ne fut à l'abri des usurpations de l'Église. L'oppression des tribunaux du pape et les charges qu'il percevait étaient devenues insupportables. L'accroissement des biens de l'Église, biens inaliénables, était monstrueux. Si son union avec l'empire d'Allemagne augmenta le pouvoir de la papauté, l'alliance contractée avec le royaume d'Espagne, qui s'étendait tous les jours davantage, fut d'une importance plus grande encore. En Espagne, l'esprit des croisades reparut dans les guerres avec Grenade; la chute de Byzance fut compensée par la destruction d'un royaume mahométan. Le caractère aventureux des Espagnols, leur zèle pour la foi catholique, l'orgueil religieux des nobles de pur sang chrétien s'enflammèrent au plus haut degré. Les rois catholiques, tour à tour les chefs et les serviteurs du plus terrible fanatisme religieux, se dévouèrent aveuglément à l'Église. Le clergé favorisait ces tendances. Entre l'Espagne et Rome s'établit un lien qui semblait aussi solide que les relations futures avec l'Allemagne paraissaient devoir être empreintes de mésintelligence et de rivalité. Mais Rome avait fait taire sa jalousie devant des princes si soumis qui la laissaient agir à sa guise dans les affaires ecclésiastiques de leurs royaumes. Aussi laissa-t-elle la Castille conquérir le royaume de Grenade, la côte septentrionale de l'Afrique et s'emparer traîtreusement des possessions de la Navarre hérétique; elle ne fit pas plus d'opposition quand l'Aragon et la Sicile, unis d'abord à la France, résolurent de partager les possessions napolitaines du Saint-Siège, comme on l'a fait de nos jours pour la Pologne, et enlevèrent ensuite à leur alliée sa part de la conquête. Déjà l'Espagne était la monarchie la plus considérable de l'Europe. Dans la Méditerranée elle opposait une barrière aux forces immenses de l'islamisme; et l'Italie, sentant le besoin d'une protection puissante contre le mahométisme, voyait s'étendre la domination des Espagnols, dont la foi égalait la sienne, avec moins de défaveur que celle des Français ou des Allemands. Ce qui importait le

plus au salut de la chrétienté, à la sûreté de l'Italie et des États de l'Église, c'était de chercher à conserver à l'Espagne sa puissance, et non de vouloir que le pape, comme au xi^e, rassemblât les peuples, si la chose lui était possible, pour faire de nouvelles croisades en Orient. Les découvertes de Colomb, en ouvrant à Rome et à l'Espagne un horizon nouveau et sans bornes, fortifièrent l'union de ces deux puissances. Elles les indemnisèrent merveilleusement de la perte de l'Orient, car elles présentaient un nouvel espace à l'extension du pouvoir spirituel de la papauté et augmentaient les possessions des princes espagnols. Le pape, « usant de la plénitude de son pouvoir apostolique » attribua à ceux-ci les nouveaux États de l'Ouest et leur permit en outre, avec une précipitation dont il se repentit ensuite, mais trop tard, d'y lever la dime et d'y conférer des bénéfices ecclésiastiques. L'entreprise de Colomb, mise à exécution immédiatement après les guerres de Grenade, fut comme elles empreinte d'un caractère aventureux et d'une vive ardeur de prosélytisme. Elle enflamma tellement l'avidité, le fanatisme, tout ce qu'il y avait, en un mot, de plus exalté dans le caractère des Espagnols, qu'ils cédèrent aux illusions de l'ambition la plus démesurée et de la crédulité la plus extraordinaire, qu'ils allèrent même, au mépris de leurs anciennes libertés, jusqu'à se soumettre aux barbares institutions de la bigoterie ecclésiastique. Le sombre esprit des Wisigoths ressuscitant dans le plus puissant État du monde et dans cette famille orgueilleuse qui devait bientôt régner sur l'Autriche, la Bourgogne et l'Espagne, contribua à rétablir l'importance de l'ancienne autorité spirituelle du clergé.

Cette puissance spirituelle jeta les premières bases du pouvoir séculier de la papauté et en tira toute sa force. Par suite de l'influence énorme qu'elle exerçait sur les trois grandes institutions sociales : la Famille, l'Église et l'État, elle créa le despotisme le plus terrible et le plus vaste que le monde ait jamais vu. Dans la Famille, elle asservit à sa volonté arbitraire l'esprit et la conscience de l'homme; elle le reçut au berceau, le forma dans les écoles selon ses vues, le quitta à son entrée dans le monde pour reparaître dans le confessionnal lors de son mariage et planer sur son chevet à l'heure de la mort. Dans l'Église, afin d'étendre son empire sur l'humanité entière, elle contraignit l'homme à abdiquer la liberté de conscience et la liberté d'examen. Dans l'État, elle anéantit l'amour de la

patrie en étouffant les aspirations nationales, pour y substituer l'idée de l'unité chrétienne, et s'arrogea la suprématie sur le pouvoir séculier en lui refusant l'investiture spirituelle. Toute grande inspiration fut interdite à l'État, et l'Église réclama exclusivement les honneurs et les dignités. Ce pouvoir monstrueux fut exercé par un sacerdoce isolé du reste des hommes et à l'abri du danger des changements, du progrès et de toute réforme, par une institution dont l'ordination faisait une véritable aristocratie qui se perpétuait elle-même.

Des privilèges spéciaux, l'usage d'une langue particulière dans ses exercices, l'éducation, le célibat et la nature de ses intérêts faisaient du clergé un corps à part. Dégagé des liens de la famille, de la commune, de la patrie et de la nationalité, il forma une corporation hostile aux institutions de l'État encore en vigueur et qui, dans un temps où la plus grande inégalité existait entre les classes de la société, maintint le principe de l'égalité, par l'habitude systématique d'honorer le mérite plutôt que la naissance, et de laisser libre au paysan, comme au prince, l'accès des plus hautes positions. Que l'on se figure le clergé catholique sous la dépendance absolue du représentant du Christ sur la terre, doté d'un pouvoir arbitraire et de l'infailibilité divine, et l'on comprendra combien, même à une époque aussi avancée, ce pouvoir fut près de réussir à diriger toute existence politique et spirituelle dans la voie étroite de la théocratie.

L'autorité ecclésiastique ressuscitée marchait de concert avec l'autorité despotique des princes; l'entente la plus cordiale l'unissait à la plus puissante des familles princières, celle qui avait déjà donné des seigneurs et des maîtres aux possessions allemandes des États Romains. Comme le lecteur s'en apercevra, jamais, depuis le commencement du xvi^e siècle, question plus critique ne s'était présentée : l'Europe devait-elle succomber sous l'oppression théocratique, sous l'absolutisme royal, ou sous leurs forces combinées, ou bien lui serait-il permis d'arriver à sa maturité par un développement libre et national?

Quelque grand que fût le danger venant de Rome, un péril plus grand encore était imminent. Les événements de l'Orient, qui donnèrent à l'autorité du pape une impulsion nouvelle et qui poussèrent l'Espagne vers la route de sa grandeur, devaient également et infailliblement consolider davantage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les États continentaux limitrophes de la Turquie. Tandis

qu'à l'Ouest, le monarque espagnol créait un grand État par la réunion d'éléments nationaux homogènes, la maison d'Autriche, en possession de l'Empire, de fait et par droit d'héritage, jetait, par ses alliances de famille, les bases de la réunion de ses immenses provinces; à l'Est, elle préparait l'annexion de la Bohême et de la Hongrie devenue une nécessité; à l'Ouest, Maximilien par son mariage avait acquis les Pays-Bas, et son fils avait obtenu la main de l'héritière du royaume d'Espagne. Sous de semblables auspices, en présence d'une telle augmentation de territoire, il était probable qu'entre les mains de l'Autriche, l'empire d'Allemagne essaierait de réaliser ses anciens projets de domination universelle. Du reste, les circonstances étaient favorables : la puissance impériale s'étendait sur un espace bien plus vaste qu'au moyen âge, et à l'intérieur c'était une monarchie, forme de gouvernement qui dans ces derniers temps avait achevé de se développer partout. Pendant le moyen âge, l'aristocratie toute puissante avait affaibli l'Empire; maintenant, à son tour, elle paraissait partout à son déclin. Tous les souverains, et l'Allemagne elle-même, avaient admis l'idée, venue de Rome, que le pouvoir émanait du Saint-Siège. Ce fut sous Maximilien que, pour la première fois, les États allemands entendirent un langage auquel ils étaient peu accoutumés de la part de leurs princes, quand l'Empereur prétextait ses obligations envers l'Autriche pour éluder ses serments à la Diète. Alors ils ouvrirent les yeux et virent non sans appréhension s'augmenter la puissance de cette maison qui ajoutait territoire sur territoire à la monarchie qu'elle avait introduite dans la Confédération libre de l'Allemagne et qu'elle lui avait en quelque sorte imposée.

Maximilien, qui n'avait en vue que l'annexion de la Hongrie et de la Bohême et la succession de l'Espagne, n'était pas personnellement à craindre. Mais il en fut bien autrement quand, en 1519, le pouvoir impérial échut à Charles-Quint qui venait d'entrer en possession de l'Espagne et de la Bourgogne. Jamais le monde n'avait vu un pouvoir aussi considérable entre les mains d'un seul homme, entre les mains d'un prince aussi ambitieux. Rome, dans sa faiblesse pour l'Espagne, laissa passer la couronne de ce royaume à Charles sans y mettre obstacle, alors cependant qu'il avait été stipulé antérieurement que la possession de Naples n'y aurait pas été attachée. Maître des forces réunies de la Bourgogne, de l'Espagne et de

Naples, Charles continua la politique bourguignonne du Téméraire, politique qui consistait à affaiblir la France : il chassa les Français de l'Italie, ajouta le Milanais à ses possessions napolitaines, et dans ces entreprises il eut pour allié le pape qui avait besoin de son appui afin d'étouffer la doctrine naissante de Luther. La jalousie naturelle de la papauté envers l'Empereur, longtemps contenue, éclata enfin quand celui-ci fit de l'Italie une province espagnole en isolant le Milanais de l'Allemagne, de même qu'il avait ajouté le duché d'Utrecht à ses possessions héréditaires et distrahit les Pays-Bas de la juridiction de l'Empire. Mais il était déjà trop tard pour que Rome songeât à s'opposer à la domination et à la puissance de cet homme qu'entraînaient la faveur des circonstances et des ressources inépuisables. A la tête d'excellentes troupes, il était soutenu par l'ardeur belliqueuse d'une nation qui, soit amour de la gloire, soit aveugle obéissance, se montrait aussi disposée que les Musulmans à toutes les entreprises. Charles-Quint, malgré les dangers dont il menaçait les libertés du peuple, disposait des trésors anciennement et récemment acquis par l'Espagne, du pouvoir et des richesses des Pays-Bas flattés de voir le monde gouverné par un prince qui leur appartenait.

C'était bien là ce qu'on pouvait appeler l'empire du monde : Charles, à l'exception de la France, régnait sur presque tous les États de l'Europe ; à l'Est, il dirigeait, comme il l'entendait, la politique et les forces de son frère, alors maître des vastes territoires de la Bohême, de la Hongrie et de l'Autriche ; tandis qu'à l'Ouest, ses armées s'emparaient d'immenses contrées et qu'il semblait vouloir renouveler les croisades contre l'islamisme. Devenu le chef de la chrétienté, c'était en vertu de ce pouvoir qu'il occupait le centre de l'Europe, d'où il pouvait le plus sûrement étendre sa domination universelle. Le seul pouvoir qui dans l'Empire lui offrait quelque résistance, était celui des grands États germaniques ; ceux-ci, en effet, loin de partager la décadence générale de la féodalité, faisaient au contraire tous leurs efforts pour se transformer en souverainetés indépendantes. Mais Charles devait les dompter également ; l'heure de leur défaite parut avoir sonné quand ce souverain eut vaincu les princes protestants, affaiblis par leurs divisions, et dont la loyauté même ne pouvait résister à l'habileté consommée avec laquelle l'Espagnol profita, pour les perdre, de leurs querelles intestines.

Depuis ce moment, Charles employa l'or impérial à entretenir ses troupes espagnoles dans l'Empire ; il abandonna le sceau de l'État à des mains étrangères et réduisit au silence ses adversaires dans la Diète. Aussi, ses courtisans, croyant désormais tout possible en Allemagne, se vantaient hautement, pendant l'interim, de pouvoir imposer à ce pays le joug de l'Espagne. Ce n'était pas là toutefois le plus grand des dangers dont cet homme menaçait le monde dans son libre développement. Mais, quand il eut trouvé dans Jules III, alors assis sur le trône pontifical, une créature disposée à se soumettre à son influence, quand il vit le concile de Trente obéir à ses volontés, il conçut le hardi projet d'opérer, par son seul despotisme, une réforme dans l'Église : réforme à laquelle deux siècles avaient travaillé, mais vainement ! Il se proposa de subordonner le clergé à son pouvoir temporel, et de s'assujettir sa puissance spirituelle en s'adjoignant une armée de soldats et de fonctionnaires dévoués. Q'y avait-il donc d'impossible pour cet homme, maintenant que l'Empire reposait sur ses soutiens les plus fermes, sur cette union rêvée par Rome d'un pouvoir dominant la chrétienté avec l'autorité des Césars ? S'il avait pu exercer cette puissance jusqu'à la fin de ses jours et introduire en Allemagne la maison espagnole ; s'il avait pu voir réussir son projet d'ajouter à son héritage l'Espagne, l'Autriche et la Bourgogne comme conséquence de l'alliance de son fils Philippe avec Marie d'Angleterre, c'en était fait de la liberté du monde : la bigoterie de Rome et le despotisme espagnol faisaient invasion dans toute l'Europe, et l'état de choses, qui rejeta l'Espagne et l'Italie en plein moyen âge, se fût maintenu jusqu'à nos jours, malgré toutes les secousses, et fût devenu universel !

Mais avant que Charles-Quint eût pu exécuter ce projet qui devait le tranquilliser pour l'avenir, avant même qu'il pût l'entreprendre, il vit tomber d'un seul coup non-seulement son ouvrage, mais encore l'orgueilleux édifice de la puissance romaine en Allemagne. La jalousie des deux potentats, aussi ardente alors qu'au moyen âge, les précipita dans une crise fatale à leur pouvoir trop vaste. Cette jalousie avait, comme antérieurement, sa cause dans l'incompatibilité du caractère allemand et du caractère italien. Vie intellectuelle et existence matérielle, éducation et rudesse de mœurs, usages policés et passions brutales, liberté de conscience et fana-

tisme, sentiment national et anarchie, en un mot, tous les attributs les plus divers de l'homme, tous les intérêts, ceux des classes les plus infimes, comme ceux des plus élevées, ceux de l'ordre civil comme ceux de l'ordre religieux, ceux du monarque comme ceux du paysan, tout enfin se souleva dans le peuple allemand contre la double oppression des nations méridionales.

Ce fut alors que Luther, par son courage et sa science profonde, éveilla en Allemagne un esprit d'antagonisme contre la domination de l'Église, et attaqua non-seulement la vie intime des papes, mais encore leur autorité et, ce qui fit l'orgueil de la Réforme, leur doctrine même. L'histoire de cette époque mémorable contient le récit des actions les plus éclatantes, rapportées de la manière la plus modeste. Luther renversa la doctrine catholique et les deux bases de sa puissance, l'erreur et la superstition, jusqu'au moment où Maurice de Saxe, dans la poursuite de ses vues politiques, eut blessé l'Empereur avec ses propres armes et détruit en quelques jours le travail pénible de plusieurs siècles.

Pendant ces événements, l'histoire fit un pas de plus, un pas comme elle n'en n'avait pas fait depuis mille ans, mais dans une route si différente de celle qu'elle avait suivie jusqu'alors, qu'il fallut plusieurs siècles à l'humanité pour s'habituer au changement, pour commencer à se rendre compte et à se réjouir de sa victoire après une lutte aussi acharnée.

Ce qui donna en Allemagne une base si solide à la Réforme, ce qui lui prêta un caractère de persistante énergie, ce fut sans contredit l'opposition existant entre les races germaniques et les races romanes. C'est cette opposition qui les distingue pendant tout le moyen âge, depuis l'époque de la confusion des races, et qui reparait dans chacun des faits de l'histoire. Ce fut elle encore qui caractérisa l'histoire de toute l'époque suivante et donna l'impulsion première à cette suite d'événements, qui devaient non pas seulement dégager de plus en plus le monde de ses anciennes limites spirituelles et temporelles du moyen âge, mais encore anéantir le despotisme des princes dans les temps modernes ; et c'est au commencement de cette nouvelle époque que l'antagonisme des races, éveillé par les querelles religieuses, sortit des entrailles de l'humanité plus véhément que jamais.

Si la chute de Byzance inaugura une ère nouvelle, ce grand événement en prépara deux plus grands encore qui déterminèrent le

caractère d'une nouvelle époque dans l'histoire. L'Orient n'offrant plus de débouchés au commerce, les recherches faites pour lui trouver de nouvelles voies amenèrent la découverte de l'Amérique. La chute de l'empire grec ayant forcé les savants à chercher un refuge en Occident, des réformes s'introduisirent dans les écoles et l'on vit renaître l'étude de la littérature classique. La vie intellectuelle en reçut une impulsion nouvelle et une voie aplanie fut frayée à la Réforme. Ces événements et leurs résultats forment la substance de l'histoire du siècle suivant ; ils lui donnèrent cet aspect qui le distingue des siècles antérieurs et semblèrent plus que jamais séparer les nations romanes des nations germaniques.

Dès le principe on considéra la colonisation du Nouveau-Monde comme un droit exclusif appartenant à l'Espagne et au Portugal, qui en usèrent largement durant un siècle au moins. Jusqu'à nos jours la Réforme est demeurée l'apanage des peuples d'origine purement germanique. La scission importante qui s'opéra entre les deux races gouvernant le monde, au sujet d'événements qui dominaient l'époque, suffit pour faire naître leur désaccord, pour mettre à nu leurs principales incompatibilités et pour changer leur mésintelligence en hostilité.

Le succès des rois espagnols dans leurs guerres avec les Arabes et la découverte de l'Amérique produisirent deux effets : leur politique extérieure tendit à un agrandissement territorial et ils cherchèrent à resserrer les liens qui les unissaient déjà à l'église de Rome. L'exaltation religieuse du peuple espagnol, fruit des guerres avec les Mahométans, consolida l'influence et le pouvoir que le clergé romain avait sur lui. Le nouvel éclat de la papauté, la décadence des républiques et la domination espagnole produisirent les mêmes résultats en Italie. Aussi, dans l'intérêt de la réussite de leurs plans de domination universelle, les princes d'origine romane furent forcés de donner à la foi catholique leur plus ferme adhésion. C'est ainsi que, déjà au xvii^e siècle, le dominicain Thomas Campanella (1) nous dit « qu'ils étaient attachés au trône pontifical par » intérêt autant que par conviction, car quiconque en Espagne, en » Italie ou en France se serait proposé, comme protestant, une

(1) Thomas Campanella, né en Calabre en 1568, mort en France en 1639. Ses principaux ouvrages sont l'*Atheismus triumphans* et le *De monarchiâ hispanicâ discursus*.
(Note du traducteur).

» politique aussi hardie que la leur, eût rencontré des ennemis
» implacables dans les souverains et les populations de ces trois
» pays. » La politique intérieure des monarques espagnols suivit
la même voie, et, si l'alliance de l'aristocratie spirituelle avec l'aristocratie temporelle, si la communauté de vues qui unissait la politique et la religion, visant toutes deux à la domination universelle, ne leur avaient pas suffisamment appris à s'unir étroitement au catholicisme, la résistance de l'Allemagne protestante les y aurait certainement forcés.

L'union existant entre Rome et l'Espagne du vivant de Charles-Quint s'était relâchée et presque anéantie après la mort de ce prince. Mais, rétablie et devenue plus intime sous le long règne de Philippe II, elle mit le monde dans un grand péril. Le xvi^e siècle fut témoin de la violente opposition des nations germanico-protestantes aux projets d'agrandissement territorial et d'unité religieuse des nations romanes et de leurs souverains. Depuis le commencement de la lutte du Saint-Siège avec la Réforme, l'Espagne eut successivement à combattre l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre. Ce ne fut qu'au xvii^e siècle que la France vint la remplacer dans le combat. L'antipathie des races subsista dans toute sa force aussi longtemps que les dissensions religieuses se confondirent en Europe avec la question d'intérêt social. Elle s'éteignit et disparut peu à peu lorsque la ligne de démarcation si nettement tracée entre les nations romanes et les nations germaniques vint à être effacée par deux faits importants qui eurent la plus grande influence sur les événements : ce fut d'abord la colonisation protestante de l'Amérique et, plus tard, la littérature française qui offrit une espèce de satisfaction au besoin de liberté en matière religieuse en produisant une nouvelle série de questions intéressant la politique et la science. Mais, bien avant l'accomplissement de ces deux faits, les races germaniques avaient reçu la haute mission d'intéresser l'âme et l'intelligence au sujet de la religion et de jeter les fondements des premières institutions libres dans l'Église et dans l'État. Ce qui prouve qu'elles n'ont pas failli à cette mission, ce sont les progrès de la Réforme, c'est l'attitude de Luther vis-à-vis du pape, et celle des princes allemands vis-à-vis de Charles-Quint ; et la suite des temps nous montre qu'elles n'ont pas dégénéré. C'est aux races romanes que nous devons tous les efforts faits pour fonder de grands États, pour créer l'uniformité gouvernementale,

pour asservir l'esprit humain à une religion procédant du principe d'universalité et d'absolutisme dans l'État comme dans l'Église, pour maintenir enfin tout ce qui existait au moyen âge. Aux races germaniques, au contraire, appartient la conservation des principes d'indépendance nationale, de liberté politique et religieuse, et c'est à leur penchant vers la culture intellectuelle et l'activité commerciale, que les temps modernes ont emprunté leur caractère d'originalité et de grandeur.

Certes, une telle divergence d'intérêts devait réveiller cette opposition des deux races, qui au moyen âge avait permis à l'élément germain, grâce aux corporations et à la féodalité, de contrebalancer l'absolutisme effréné de l'élément roman. Si, à cette époque, l'esprit de confédération avait contribué à maintenir le principe d'une liberté aristocratique, il se changea plus tard en un esprit d'individualisme qui jeta les semences de la démocratie. Ce fut ce trait caractéristique, le respect de l'individu, qui porta les races germaniques à l'éducation des masses et à l'indépendance qui en est le résultat. La liberté de conscience et la liberté d'examen, la jouissance des droits politiques, la liberté de la propriété et la liberté du commerce en furent encore d'autres conséquences. Les institutions démocratiques et la possibilité de leur existence dépendent uniquement de l'éducation, de la liberté d'action et de l'activité individuelle. Les races germaniques ont proclamé ce grand principe, et c'est ce qui les distingue des races romanes de cette époque et du monde slave de nos jours. Ce sentiment d'individualisme prépara le mouvement révolutionnaire de la Réforme, ennemie déclarée de l'absolutisme religieux; et la Réforme, en échange, lui communiqua une vigueur nouvelle. Après les intérêts matériels, ce qui intéresse le plus le cœur de l'homme ce sont ses convictions religieuses; car, comme membre de l'humanité, il se sent appelé à agir; et, en matière religieuse, celui qui se trouve placé au degré le plus bas de l'échelle sociale se sent aussi libre et aussi responsable que celui qui se trouve au plus élevé. Les progrès de la liberté ne seraient pas douteux s'ils avaient pour fondement la religion. Machiavel sentait cette vérité quand il ne voyait la possibilité de la régénération des temps et des États qu'à la condition d'une réforme dans l'Église. Il préconisa la tyrannie, mais comme un moyen nécessaire pour arriver à ce but. Lorsque en 1513, ce génie pro-

phétique annonçait qu'une réforme était prochaine, il prévoyait aussi que le voisinage du pape l'empêcherait d'avoir lieu dans son propre pays; et, c'était avec un plaisir mêlé d'une sorte de jalousie qu'il jetait les yeux sur les races germaniques dont les qualités morales, guerrières et mercantiles devaient, comme il le devinait, décider de l'avenir du monde. Ces prédictions se sont réalisées : les nations qui ont accueilli la Réforme sont les seules qui ont banni la théocratie et les abus du moyen âge. Partout où l'autorité du pape a dû céder devant la liberté de conscience et d'examen, où la vie domestique, par l'indépendance de la pensée et de l'éducation, s'est affranchie de l'influence des prêtres, où désormais l'Église a été soumise à l'État et non plus l'État soumis à l'Église, le pouvoir séculier a pu reconquérir ses droits, son importance morale, sa dignité ainsi que l'influence protectrice et créatrice qu'il possédait dans l'antiquité. Alors seulement il est devenu possible de remédier aux abus commis au moyen âge par les nobles et les prêtres : l'ignorance et l'état de sujétion des classes inférieures ont disparu peu à peu ; le peuple a été appelé au partage de l'influence politique, de l'instruction et de la richesse, objets de la légitime convoitise de toute ambition humaine; une carrière plus vaste a été ouverte aux progrès individuels et les classes privilégiées n'y ont pas été seules appelées. C'est pour cette raison que dans les pays protestants, malgré quelques derniers vestiges des temps aristocratiques, la société a subi directement l'influence de la classe moyenne. Le prince s'est dépouillé du caractère guerrier et aristocratique du chef, et le clergé, ne formant plus une corporation à part, est devenu membre de la communauté. Chez les races romanes, au contraire, les traditions du moyen âge se perpétuèrent. Chez elles tout se courba sous le joug d'une religion impitoyable et d'une constitution despotique; tandis que chez les races germaniques l'Église et l'État naquirent des entrailles de la nation. L'Espagne aurait dû, au moyen de ses colonies, surpasser tous les autres pays en activité commerciale et industrielle : des prêtres ignorants, des gouvernements arbitraires, en faisant de mauvaises lois sur la production, la consommation et l'exportation, comprimèrent l'activité du négoce rendu déjà peu florissant par la superstition et l'indolence du peuple. Les établissements industriels languirent, on cessa d'exploiter les mines, et l'agriculture succomba

sous le poids de charges qui rappelaient le moyen âge. Le pays fut appauvri au milieu de sa richesse qui n'était qu'extérieure: quoique servi dans de la vaisselle d'or, le peuple faisait maigre chère, et la fable du roi Midas se trouva appliquée à une nation. Pendant ce temps, l'activité des marchands hollandais et anglais créait des États et des pouvoirs nouveaux au moyen des nouvelles ressources que leur procuraient leurs aptitudes commerciales. Cette indépendance du peuple, sa liberté d'aspiration mirent quelquefois un frein au pouvoir du prince sans que l'on eût besoin de recourir à des formes constitutionnelles déterminées; chez les peuples romans, le souverain conserva toujours un champ d'activité plus libre et plus vaste. Alors que les Français et les Espagnols consumaient tous leurs efforts pour créer une grande et puissante monarchie, les tendance à l'individualisme se montraient, chez les peuples germaniques, jusque dans la formation de leurs États. Si, dans ces États, se trouvaient comprises des contrées dont la nature avait tracé les frontières, on respectait leur liberté et leur indépendance gouvernementale. Chez ces nations tout tendait au partage du sol, au maintien des petites souverainetés, si un grand État en renfermait plusieurs, et à leur union dans une fédération nationale. Chez les peuples romans, quel contraste! quels tristes résultats que ceux produits par leur tendance à l'agrandissement territorial! chez les peuples germaniques, le fractionnement en petits États répandit partout la vie, le goût du commerce et l'amour de la paix. Si la Hollande et l'Angleterre furent entraînées dans de grandes guerres contre la France et l'Espagne, ce fut à leur corps défendant, et c'est en combattant pour leur sûreté personnelle, qu'elles acquirent leur puissance.

Les changements introduits dans l'État et dans l'Église par le protestantisme devaient avoir le temps nécessaire pour arriver à leur maturité; ou, pour mieux dire, les développements démocratiques, dont le germe se trouvait dans ses fondements mêmes, ne pouvaient s'étendre que peu à peu dans les grands États. Mais, déjà au temps de Luther, quand on commençait à peine à poser les premières bases de la liberté, il se trouva des hommes qui ébauchèrent le plan de l'édifice entier et résolurent son achèvement immédiat. Quelques sectes, quelques esprits entreprenants entraînèrent la Réforme, à son principe, à des conséquences qui ne devaient être le

résultat de la nouvelle direction imprimée aux événements qu'à une époque plus reculée, et qui n'en étaient réellement que le but le plus éloigné, la conclusion même. Les exigences de l'ordre politique et de l'ordre ecclésiastique étaient déjà connues à cette époque; mais elles n'obtinrent satisfaction qu'après l'introduction des changements politiques en France et en Amérique; encore, cette satisfaction a-t-elle été incomplète, et jusqu'à nos jours elle n'a été que partielle et locale. Parmi les enthousiastes religieux, il y en eut quelques uns connus sous le nom d'*Inspirés* ou d'*Anabaptistes*, qui conçurent l'idée de régénérer le christianisme dans ses rites et dans ses formes selon les principes de la raison. Cette idée ne se réalisa que sous leurs descendants, et ses apôtres trouvèrent un asile en Amérique. D'accord avec Luther dont la doctrine voulait rendre la prêtrise accessible à tous, ils proposèrent en outre de discuter les intérêts de l'Église dans des assemblées laïques et d'élire les prêtres dans le sein de la communauté. Quand ils demandaient à être affranchis de l'obligation absolue de s'en tenir à la lettre de l'Écriture et à pouvoir interpréter son esprit qui n'était, à leurs yeux, que le bon sens et l'intelligence de l'homme; quand ils ne voyaient dans la Foi que la manifestation de l'amour, dans le Christ qu'un divin modèle de conduite pour les hommes et dans la Communion qu'un acte solennel de commémoration, ils professaient les doctrines du rationalisme moderne. Outre ces réformes, ils en demandaient d'autres encore dans l'ordre politique; mais leur caractère était si démocratique, qu'elles ne purent s'accomplir que bien des années après. Ils proposèrent l'abolition du service féodal, de la corvée, des redevances payées au seigneur en cas de mort, des droits et des contributions iniques, ainsi que la destruction du système des castes. Ils demandèrent un partage équitable des propriétés illégalement détenues par quelques uns; protection contre les dommages causés par le gibier du seigneur; l'établissement d'un système monétaire et d'un système de poids et mesures; la création de tribunaux civils; la diminution des pouvoirs de la juridiction ecclésiastique; l'admission du cautionnement en justice, la fixation par la commune du montant des impôts. Ils ne voulaient plus du pouvoir des princes, moins encore de la souveraineté impériale. Ce qu'ils désiraient, c'était la république ou bien une confédération des États germaniques. Ces réclamations et d'autres

semblables se firent entendre pendant la guerres des paysans ; formulées en articles, elles formèrent la charte que voulaient les insurgés et on les retrouva dans les écrits des Anabaptistes. La confiscation des biens ecclésiastiques fut même demandée à la Diète. Ces exigences ne sortaient pas des limites du possible ; quelques grandes nations même leur ont donné satisfaction. Quant à l'antipathie des Anabaptistes pour la prestation du serment, le service militaire, l'observance du jour du dimanche et le baptême, c'étaient là des principes qui n'ont été conservés que par quelques sectes. Leurs théories sur la communauté des biens précédèrent celles des écoles communistes postérieures, et leur application, lors même qu'on l'essaya sur l'échelle la plus restreinte, est toujours demeurée impossible. D'autres esprits enthousiastes, et l'on en voit encore de semblables de nos jours, jetaient un regard en arrière sur des temps dont le retour était désormais impossible. Ils rêvaient la réapparition du don de prophétie, celle des temps primitifs de l'Église et la venue du règne que l'an mille avait dû inaugurer sur la terre. Mais, ce qui est plus remarquable encore que la demande prématurée d'application de tous ces principes, c'est le retour aux maximes de liberté et d'égalité par lesquelles le Christ affranchit l'humanité ; c'est l'appel à l'autorité d'un droit divin, ou, comme on l'a dit plus tard, à l'autorité des droits de l'homme ; c'est enfin l'établissement de la liberté dans l'Église et dans l'État, établissement basé sur l'idée d'un droit naturel commun à tous, et proclamé en opposition aux droits vexatoires des castes et des privilégiés.

Des changements aussi considérables ne pouvaient être introduits tout d'un coup sur une aussi grande échelle et parmi un aussi grand nombre de peuples. Il est peu d'attentes plus décevantes que celle des résultats de la marche si lente de l'histoire dans la vaste carrière des temps modernes ; mais la déception est surtout amère pour ces esprits ardents qui recherchent quel est le temps nécessaire à une réforme qui commence à s'opérer et qui se voient trompés dans leurs calculs. Et ce ne furent pas seulement quelques enthousiastes qui se virent déçus dans leurs prévisions, mais encore des esprits aussi perspicaces que celui d'Hutten, aussi circonspects que celui de Milton, et des penseurs aussi calmes que Machiavel. Aucun d'entre eux ne prévît que plusieurs siècles s'écouleraient avant que la totalité

de l'héritage légué par la Réforme à l'humanité pût être recueilli par les moins considérables même des nations germaniques. Luther seul se montra vrai prophète en matière d'histoire : il sut apprécier à leur juste valeur les forces qui, à cette époque, pouvaient concourir à ce grand travail et celles que devaient fournir les temps postérieurs. En attaquant la mission apostolique de l'église catholique, il anéantit l'infaillibilité du pape et renversa les barrières qui séparaient le prêtre du laïque ; en épurant le sacrement commémoratif de la Cène et le rituel de l'Église, il combattit l'hypocrisie des œuvres et y opposa sa doctrine de la justification par la Foi. Il repoussa l'excuse de la pureté d'intention ; il calma les sombres terreurs du purgatoire et abolit les jeûnes, la confession et la pénitence, au moyens desquels l'église catholique avait effrayé l'humanité. Luther avait semé : ce furent les Calvinistes et les Puritains qui récoltèrent. Il ne voulut pas consentir un seul instant à gâter le fruit en hâtant sa maturité par des moyens artificiels, car il ne visait pas tant à un succès rapide qu'à un succès assuré et durable. Jamais il ne voulut user de violence, et il le montra en maintes circonstances. Sa conduite à l'égard des Anabaptistes de Zwickau de Karlstadt et vis-à-vis des partisans de Zwingle prouva qu'il était loin de ne tenir aucun compte de ce qu'il pouvait y avoir de sensé dans leurs innovations, mais elle fit voir aussi qu'il ne se laisserait pas entraîner par les doctrines de quelques exaltés (le *perrumpamus* de Zwingle) cherchant à atteindre un but hors de leur portée. Il vit que pour bien des réformes ceux qui l'entouraient n'étaient encore ni assez mûrs, ni assez préparés et souhaïta avant tout que les hommes se formassent le jugement : en un mot, il abandonna à la Providence et au temps le soin d'achever son œuvre seulement ébauchée.

Loin de hâter la marche des transformations introduites dans l'Église et dans l'État auxquelles Luther avait donné la première impulsion, le temps leur imprima un tel cachet de stabilité et de régularité, les établit sur des bases tellement solides, que la loi providentielle qui régit tout développement historique se découvre facilement ici et se révèle dans l'enchaînement et la disposition des événements. La Réforme revêtit en Angleterre et en Allemagne une forme *monarchique* que l'État et l'Église adoptèrent grâce à l'influence de Luther et de Cranmer ; dans la partie occidentale de l'Europe, au contraire, elle adopta une forme *aristocratique* : ce fut

le calvinisme; enfin, elle prit un caractère *démocratique* dans les progrès du puritanisme qui ne parut qu'un moment et qui s'établit définitivement en Amérique.

Le caractère de la réforme de Luther fut monarchique dans la résistance qu'elle offrit aux principes des libres penseurs de l'époque qui auraient voulu ramener la constitution de l'ordre politique et de l'ordre religieux aux maximes du droit naturel, et qui désiraient qu'on fit dépendre la solution de cette question d'une décision à rendre par la majorité du peuple. A ceux qui voulaient que la raison fût le seul guide, Luther opposa la lettre positive de l'Écriture, et les Livres Saints lui servirent de rempart contre les Anabaptistes que Zwingle et Calvin eux-mêmes n'observaient qu'avec défiance. Aussi parmi les Réformés lui fit-on le reproche de se laisser subjugué par un nouveau pape, par un pape de papier. Mais c'était là pour les églises protestantes de la Suisse et des Pays-Bas l'unique moyen de calmer l'agitation des esprits. L'autonomie du peuple, en matière de croyances religieuses, n'était possible que pour autant que la tolérance devint générale, et les hommes n'y étaient pas encore suffisamment préparés. Cent ans plus tard, en effet, les sauvages excès d'une haine intolérante et le commencement d'une guerre qui dura trente années ne signalèrent-ils pas presque partout le premier jubilé de la Réforme? Luther n'avait pas manifesté son opinion sur la question de savoir si l'Église revêtirait une forme presbytérienne, question librement discutée et proposée en Hesse en 1526. Il s'était contenté de placer à la tête des affaires ecclésiastiques des hommes instruits qui aideraient à l'instruction du peuple. Leur profession devait être protégée et rétribuée par l'État. Ce fut donc volontairement qu'il rendit le pouvoir religieux dépendant du pouvoir séculier, prévenant ainsi pour toujours la domination du premier sur le second. La mission du prêtre, qui aux yeux des catholiques était une mission divine, devint une simple fonction séculière chez les Protestants : l'accusation portée contre Luther par ses ennemis d'avoir voulu créer une nouvelle papauté tombe donc d'elle même. Ces mesures devaient à la vérité donner de la consistance au caractère monarchique de la Réforme; mais comme il s'agissait alors de lui donner ses premiers fondements, il fallait nécessairement, pour les rendre solides, invoquer le secours de la monarchie. Il était à prévoir que le pouvoir séculier et le prince fe-

raient des empiétements sur le domaine de la nouvelle église; et la chose semblait inévitable lorsqu'on songeait à ceux que l'ancienne avait faits autrefois sur le domaine de l'État. Le droit divin d'investiture que Luther enleva au pape, auquel il n'avait cessé d'appartenir, pour le donner au magistrat séculier, augmenta le pouvoir du prince et prêta un caractère sacré à sa suprématie. Ainsi disparut le prestige qui avait jusque alors entouré la papauté. Sentant combien l'appui du pouvoir séculier lui était nécessaire, Luther le fortifia par tous les moyens possibles; comment, en effet, sans son secours, aurait-il pu frayer la route à son parti, dans un pays déchiré par mille dissensions, tout en luttant contre la forte et terrible organisation de l'église romaine, contre les forces réunies de l'Empire et de la papauté? Si le peuple et ceux qui le dirigeaient eussent suivi des routes différentes, que serait-il advenu de sa cause pendant la guerre de trente ans? Toutefois, leur union coûta cher, car la soumission absolue du peuple au souverain en fut le prix. Pendant les guerres religieuses et à l'époque des traités qui eurent lieu au xvi^e et au xvii^e siècle, la lutte eut pour but non seulement d'obtenir la liberté de conscience, mais encore (et c'est ce qui montre à l'évidence le caractère monarchique de l'église luthérienne) de conquérir aux princes le droit d'introduire dans leur gouvernement et dans l'Église des réformes favorables au peuple (*cujus regio, ejus religio*). L'Angleterre, bien plus que l'Allemagne, se ressentit des dangers que pouvaient faire courir à la liberté de l'État et de l'Église les abus du pouvoir monarchique. Henri VIII détruisit la suprématie du pape, mais ce fut pour la remplacer par sa puissance et son infailibilité personnelles qui n'étaient limitées par aucune loi, par aucune assemblée du clergé. La mission apostolique du prêtre, en Angleterre, comme en Allemagne, reçut un caractère séculier; mais, dans le premier de ces deux pays, cette mission fut octroyée par le roi, l'épiscopat fut conservé et l'ordination réservée à l'évêque du diocèse. L'autorité du pape fut donc, comme le disaient les Puritains, tout simplement déléguée aux évêques. Les rites et la doctrine conservèrent leur ancien caractère d'immutabilité et l'on maintint l'ostentation du culte et des cérémonies. Le haut clergé devint un corps aristocratique placé sous la dépendance immédiate du souverain, et leurs intérêts se confondirent au point de faire croire à Jacques I^{er} que l'existence de la royauté dépendait de celle de l'épiscopat.

Non contente de l'arbitraire et de l'autorité qu'elle exerçait en matière religieuse, la monarchie augmenta encore son pouvoir despotique dans l'État ; irritée de la résistance des Réformés, des Calvinistes et des Puritains, elle commit des excès ; il en résulta une révolution qui fit disparaître pour quelque temps l'Église et la monarchie anglaise.

En Allemagne, les choses avaient pris une tout autre tournure : l'esprit prévoyant de Luther avait rendu impossible au pape de remplir le rôle joué par le pape. Dans ce pays, grâce à leur modeste position, les prêtres, pris surtout dans la classe moyenne, ne se trouvaient pas dans un état de dépendance tel, qu'il pût amener aussi rapidement qu'en Angleterre l'anéantissement de leur liberté religieuse. Les petits princes étaient ici en contact trop intime avec leurs sujets, leurs intérêts, qu'ils avaient à défendre contre le pape et l'Empereur, étaient trop étroitement liés avec ceux des populations pour qu'ils ne se déterminassent point à favoriser, quelque désagréable que fût pour eux cette tâche, l'émancipation du peuple. Enfin, ce n'était pas une révolution qu'il fallait craindre en Allemagne, mais une réaction opérée par le pape et l'Empereur qui à la paix de 1552 n'avaient accordé aux Protestants qu'une espèce de tolérance sous la forme d'un armistice.

Si la division des États allemands, leur défaut d'union, fit obstacle à l'émancipation complète de l'Église au dehors, sa liberté à l'intérieur n'en fut que plus parfaite. L'Église était territoriale en Allemagne ; ses limites étaient les mêmes que celles de l'État dans lequel elle était établie ; mais ses progrès furent différents dans chaque pays. Le manque d'unité dans la nation, le défaut d'assemblées générales de l'Église, l'absence d'un corps ecclésiastique soumis à une seule volonté et dépendant de la même métropole, rendirent impossibles une organisation uniforme, une unité dogmatique et liturgique. La domination universelle de la papauté, une fois anéantie, on créa un grand nombre d'églises évangéliques, conformément à la doctrine du protestantisme, au lieu de créer une seule Église qui, semblable à celle qui venait d'être détruite, eût de nouveau enchaîné ses membres dans une puissante unité.

La situation des affaires de l'Église concordait avec celle de l'Allemagne après les changements politiques amenés par la Réforme. Le monarque fut mis à la tête de l'Église et vit ainsi son influence

s'accroître; mais les véritables bases de la liberté religieuse avaient été jetées par le renversement de la suprématie spirituelle et par la création d'une nouvelle Église qui ne devait pas suivre les errements de l'ancienne. Ce fut dans de semblables circonstances que naquit la prépondérance politique des princes qui régnaient non sur une seule nation, sur un seul État, mais sur des peuples de races différentes. Toutefois, le dangereux pouvoir de l'Empereur et du pape fut par là anéanti; la consolidation de ces petits États, quelque désastreuse qu'elle fût pour la puissance de l'Allemagne à l'extérieur, devint, grâce aux circonstances, plus avantageuse que nuisible, et fut plutôt nécessaire que librement admise. Pendant plusieurs siècles, on avait vu échouer toutes les tentatives faites pour améliorer la constitution de l'Empire et de l'Église : c'était la conséquence du degré de développement auquel étaient parvenues les institutions dans tant de pays séparés. Les aptitudes politiques de l'Europe n'étaient pas encore assez avancées pour entreprendre de donner de la solidité à la constitution d'une confédération plus vaste qui eût pu maintenir l'ordre à l'intérieur tout en conservant sa puissance à l'extérieur.

La Suisse et les Pays-Bas eux-mêmes, pays dont les territoires étaient certes plus restreints, ne pouvaient alors y parvenir et n'y réussirent pas davantage plus tard quand ils se trouvèrent sous le coup des dangers les plus imminents. Comment donc la chose eût-elle été possible en Allemagne avec les éternels froissements des États entre eux, des nobles avec les princes, des princes avec l'Empereur ! Deux faits importants avaient déjà prouvé à cette nation l'autonomie de ses princes souverains : l'Empereur se montrait-il faible ? aussitôt l'anarchie se répandait dans toutes les institutions de l'État ; était-il puissant ? ces mêmes institutions se trouvaient menacées par les nouvelles ressources et le pouvoir ambitieux de l'Autriche.

Les princes se trouvant abandonnés à eux-mêmes n'avaient que leurs seules forces pour résister aux progrès de l'anarchie : c'est ainsi que sous le règne du puissant Charles Quint ils ne purent obtenir de ce prince aucun secours pour étouffer l'insurrection des paysans et une révolte de la noblesse, telle que celle de Sickingen, ni même son arbitrage pour calmer les violents débats de la Diète. Ils durent s'opposer eux-mêmes au droit de guerre privée et à la violence de l'aristocratie féodale ; tandis que d'un autre côté leur résistance à l'Empereur était devenue pour eux un devoir patriotique,

car c'était combattre l'oppression étrangère. Leurs obligations se trouvaient ici être les mêmes en politique que vis-à-vis du pape. La pensée intime de Maurice de Saxe, le but avoué de tous ses efforts, était de défendre l'Allemagne contre l'Espagne et contre Rome, et de la sauver du joug des prêtres et des Espagnols.

Le renversement de Charles-Quint fut la victoire du principe national sur le principe étranger, le triomphe de la liberté nationale et des institutions fédérales sur le pouvoir illimité de l'Empereur. Prouver à ce dernier qu'il n'était pas un monarque absolu, mais le premier seulement parmi ses égaux de l'aristocratie féodale des princes allemands, telle avait été l'idée déjà émise lors de la ligue de Smalkalde et qu'on avait fait triompher en 1552 à la Paix de Religion. Grâce au mouvement protestant, la réforme politique, si longtemps arrêtée par les efforts combinés de l'Empereur et du pape, parvint enfin à s'opérer. Le pouvoir exécutif et judiciaire du premier se partagea entre les États de la Diète ; les limites du territoire furent mieux déterminées ; on prit des mesures plus efficaces pour assurer la paix et la tranquillité du pays, et l'on donna au tribunal de l'Empire la forme qu'il a longtemps conservée. Quant au pape, son intervention dans les affaires de l'Empire cessa d'elle-même.

Les franchises électorales des provinces furent désormais assurées, et, depuis lors, elles ne furent jamais perdues de vue par les souverains étrangers qui redoutaient la puissance de l'Autriche. Ce démembrement des forces et des États de l'Allemagne permettait, il est vrai, à l'étranger d'exercer avec succès son influence désastreuse, mais il mettait aussi obstacle aux entreprises destructives d'un Empereur étranger cherchant à soumettre le peuple à sa volonté despotique. Alors la liberté, brisant ses chaînes, se manifesta sous toutes ses formes : la succession héréditaire, l'indivisibilité du pays, le perfectionnement de l'institution de la Diète, donnèrent une force nationale au pouvoir des princes souverains, tout en leur assurant le droit d'élire leur Empereur. Ce fut ainsi que les États confédérés obtinrent la supériorité sur la monarchie. Bien qu'au point de vue de la politique séculière et ecclésiastique, cet avantage ait été chèrement payé, ce fut cependant, au point de vue de l'indépendance nationale et même de la liberté européenne, un avantage réel et incontestable.

Quand l'Empire échut à la maison d'Autriche, celle-ci ne regarda l'Allemagne que comme un instrument destiné à la servir dans ses

projets ; ce pays ne fut pour elle que la partie dépendante d'un vaste ensemble d'États étrangers. Si l'on se place même au point de vue de sa nationalité, l'Allemagne n'avait nulle raison de désirer l'unité qu'elle reçut alors, et encore moins, si on la compare à la grande famille des nations du Continent. Il était de l'intérêt de l'Europe entière de ne pas laisser s'édifier, selon les vues de la politique espagnole, une vaste monarchie, précisément au centre de cette partie du monde, en Allemagne et en Italie, d'où elle aurait pu facilement imposer partout sa domination universelle. Il était de la plus haute importance que les petits États, barrière naturelle s'étendant du cap Nord à la Sicile, ne fussent pas engloutis dans le grand empire monarchique de l'Est et de l'Ouest. L'indépendance de l'Europe entière y était intéressée. Et, quelle que pût être enfin, dans chacun de ces États, la liberté intérieure, soit politique, soit religieuse, il est vrai de dire cependant que l'absolutisme auquel l'Allemagne voulut se soustraire à cette époque, en refusant l'unité que lui aurait donnée le gouvernement d'un seul maître, parvint néanmoins plus tard à se faire jour dans les diverses parties de ce grand pays. Toutefois, alors, divisé et morcelé comme il l'était, il offrit moins de dangers, et l'on peut lui attribuer tout le mérite non-seulement de ne pas avoir empêché, mais encore d'avoir provoqué en Allemagne la grande révolution morale du xviii^e siècle, qui fit faire tant de progrès à la liberté politique en Europe.

La révolution allemande du xvi^e siècle eut lieu dans l'État et dans l'Église, mais ce fut une révolution monarchique. La noblesse féodale, dans tous les autres États de l'ouest de l'Europe, succomba en se rencontrant avec l'absolutisme royal. Mais en Allemagne, en triomphant de l'absolutisme impérial, elle conquit, dans la personne de ses principaux chefs, une souveraineté indépendante que devait renverser plus tard, non une révolution militaire, mais une révolution civile. Celle-ci, provoquée par la Diète de l'empire germanique, se maintint dans une sphère exclusivement monarchique et fédérale, tandis que les Pays-Bas et la Suisse, qui se tenaient séparés de l'Empire, se transformaient en fédérations aristocratiques.

En Suisse, les guerres de l'indépendance, qui eurent lieu avant l'époque à laquelle nous commençons notre aperçu historique, avaient été le prélude des événements dont l'Allemagne avait été le théâtre sous Charles-Quint : elles furent suivies de la séparation des

Pays-Bas de l'Espagne sous le règne de Philippe II. Comme les races germaniques, la Suisse et les Pays-Bas étaient portés au fractionnement et ennemis acharnés de toute tendance à la constitution d'un seul grand État. Ce fait, quant à ce qui regarde le premier de ces deux pays, offre un intérêt tout particulier. Ce ne furent pas des princes issus de maisons impériales ou royales qui essayèrent les premiers et avec le plus d'opiniâtreté d'augmenter leur puissance : ce furent des familles sorties des limites étroites d'un État féodal.

Ainsi, la puissance de Charles-Quint, cette puissance qui causa tant d'effroi au monde, devait son origine à la réunion des maisons de Hapsbourg et de Bourgogne. Une chose digne de remarque, c'est l'expérience politique qui dirigea les vues de ces deux familles sur le point central de l'Europe, c'est-à-dire la Suisse, dont la possession, convoitée par elles, devait contribuer aux progrès de leur puissance. Mais ce qui doit davantage attirer notre attention, c'est ce sentiment national qui porta spontanément les Suisses à se lever pour combattre les premiers germes de ce pouvoir ; ce sentiment national qui, au xiv^e et au xv^e siècle, fut cause des avantages qu'ils remportèrent sur ces deux maisons, alors que, chacune séparément, sans accord commun, elles ne faisaient que commencer leurs tentatives d'empiètements ; ce sentiment enfin qui, lors de leur réunion sous Maximilien, permit à l'Helvétie de conserver son existence et son indépendance. Si la Suisse, berceau de la maison de Hapsbourg, avait, la première, commencé la lutte contre l'Autriche, les Pays-Bas, berceau de la maison de Bourgogne, prirent l'initiative dans la guerre de l'Allemagne contre la Bourgogne. Philippe II continua la politique de Charles-Quint. Celui-ci s'étant proposé l'absorption de l'Allemagne dans son vaste empire, son fils résolut d'assimiler complètement les Pays-Bas au reste de son royaume, qui en compensation de la perte du vaste territoire de l'Empire avait acquis le Portugal et ses colonies. A la liberté des États devait succéder le despotisme espagnol ; un gouvernement national devait disparaître devant la domination étrangère ; l'indépendance des provinces, devant la monarchie absolue ; la liberté de conscience, devant l'oppression catholique. Lorsque, en 1567, à l'effet de déterminer le montant des impôts, on eut créé un conseil d'État espagnol, quand une armée espagnole eut pénétré dans le territoire, les griefs étaient plus suffisants, pour légitimer une révolution, que ne l'étaient les

circonstances dans lesquelles se trouva l'Allemagne pendant l'intérim. Bientôt on créa des impôts onéreux, assez semblables à ceux que les Anglais plus tard reprochèrent aux Stuarts d'avoir créés; on institua un tribunal des troubles, qui, de même que la *Chambre étoilée*, commit des actes de cruauté inouïe; on abolit le libre vote des subsides, et on accabla le commerce de charges écrasantes : toutes ces causes eurent les mêmes effets que ceux que produisit en Angleterre l'*impôt maritime*, sous Charles I^{er}.

En dépit de la gravité de tant de griefs politiques, la véritable raison de la séparation, dans les Pays-Bas comme en Allemagne, peut être attribuée aux sentiments religieux qui, à cette époque, exerçaient plus d'empire sur l'homme que le patriotisme. En effet, toutes les fois que l'Espagne fit des concessions, elle se montra toujours inflexible à l'endroit de la religion, lors même qu'elle consentit à garantir le maintien de la constitution.

Les provinces des Pays-Bas, qui, en raison de leurs intérêts politiques, avaient tant de motifs pour rester unies, se disputèrent sur ce point avec plus de violence que ne le firent jamais les sectes protestantes de la Suisse et de l'Allemagne.

Quand (1579-1580) les provinces du nord (*Union d'Utrecht*) se détachaient de Philippe II, elles étaient mues par les principes du calvinisme, qui s'était enraciné chez elles. D'après ces principes, le droit naturel autorise toujours un peuple et ses représentants, quand le souverain méconnaît ses devoirs, à les lui rappeler eux-mêmes, lorsque toutes les représentations qu'on lui a faites ont été inutiles. Pour beaucoup de gens cette séparation fut un sujet de crainte. Ils se hâtèrent de chercher leur salut dans la création d'une monarchie nouvelle ou même dans leur réunion aux puissantes maisons princières du voisinage; et, s'ils ne réussirent point dans cette tentative, ce ne fut pas que la volonté ou l'activité leur manquassent, mais bien parce qu'ils ne reçurent ni encouragement, ni secours de l'Allemagne, et que l'Angleterre et la France refusèrent la couronne qu'ils leur offraient. Quant aux maisons d'Anjou ou d'Orange, des morts successives avaient anéanti toutes les espérances qu'on avait pu concevoir à leur égard. On adopta une forme républicaine de gouvernement; mais cette forme ne pouvait, dans la circonstance, être avantageusement comparée à la monarchie fédérale, dont les principes avaient fait de si rapides progrès en Allemagne. L'union fédérale

des provinces ne fut constituée ni plus solidement ni plus habilement qu'en ce pays et en Suisse. Un fait digne de remarque, qui se rencontre dans toute fédération d'origine germanique, même en Amérique, c'est que, tant que dure le péril, l'union subsiste, tandis que, en dépit de la constitution, les liens se relâchent aussitôt que la sécurité renaît.

Les diverses formes de gouvernement successivement adoptées par les Pays-Bas, ainsi que nous le révèle l'histoire de ce pays, durent leur origine à la nature particulière des dangers qui menacèrent du dehors : tantôt on donna la préférence au gouvernement d'un seul (*le Stadhoudérat*), tantôt au parti fédéral des états généraux, tantôt enfin à la confédération autocratique et provinciale des autorités municipales. Malgré la fréquence de ces changements, on ne donna jamais de solution constitutionnelle à la question de savoir où résidait le pouvoir, si c'était dans les assemblées provinciales ou dans les états généraux. La maison d'Orange aida quelquefois ces derniers, et prit même la défense de leur souveraineté lors du renversement d'Olden-Barneveldt. Toutefois les assemblées provinciales s'étaient de fait emparées du pouvoir; tout leur échut en partage : l'administration de l'État et de l'Église, la nomination aux emplois, le droit de grâce, le droit d'établir les impôts, enfin le droit de décider en dernier ressort de la paix et de la guerre. Elles n'étaient pas cependant complètement indépendantes des municipalités, car celles-ci n'étaient pas seulement les députés aux assemblées (lesquelles à leur tour nommaient les membres des états généraux), mais elles possédaient encore une espèce de veto; et les cités les plus puissantes, de même que les princes allemands et les cantons de la Suisse, osèrent quelquefois faire alliance avec les ennemis les plus dangereux de la nation. Comme nous l'apprend la correspondance officielle des États avec la reine Élisabeth, le pouvoir souverain n'était pas alors réclamé par les assemblées provinciales, mais par leurs délégués immédiats, les représentants municipaux. Remarquons, à ce propos, avec quelle constance les races germaniques sont toujours restées fidèles à leur esprit d'opposition à toute tendance vers l'unité. Ainsi, en Allemagne, cet esprit se manifeste sous une forme territoriale; dans le pays qui nous occupe, ainsi qu'en Suisse, sous une forme provinciale et cantonale, et même sous la forme municipale.

Politiquement parlant, c'était peut-être un mode de gouvernement moins parfait qu'en Allemagne, bien qu'il fût la conséquence naturelle des précédents historiques des Pays-Bas. Ceux-ci, en effet, comme la Suisse, et plus encore, à ce qu'il semble, devaient leur caractère particulier à la splendeur et au développement de leurs cités. Grâce à ses ressources infinies, la classe moyenne avait de bonne heure supplanté la classe des nobles et des prêtres et totalement anéanti le système féodal, ainsi qu'avaient fait les républiques italiennes. Dans la république batave, toute la puissance se trouvait non pas dans les états généraux, non pas dans les assemblées provinciales, mais dans les cités où elle était entre les mains d'une aristocratie compacte. Dès lors, il ne pouvait donc être question ni de représentation nationale, ni d'institutions démocratiques, ni des franchises électorales de la commune. Ainsi que dans les villes suisses, le gouvernement était exercé par un patriciat dont les membres permanents, d'abord choisis par le *stadhouder* sur une liste dressée et proposée par la commune, furent élus plus tard directement par celle-ci, à l'époque où la confédération et l'autorité municipales eurent atteint leur plus haut degré de développement. Cette aristocratie permanente, bien que souvent renversée par les efforts combinés du peuple et du *stadhouder*, présenta aux innovations démocratiques une barrière que ces attaques ne firent que rendre plus solide. Les libertés communales se trouvèrent aux prises avec l'aristocratie féodale, et, quand elles eurent succombé, les citoyens empruntèrent à celle-ci ses coutumes et ses lois; dès lors l'aristocratie continuant à subsister se rapprocha de la classe moyenne. Les libertés de la nouvelle république, pas plus que celles de l'Allemagne monarchique, n'étaient basées sur le droit naturel; mais les libertés et les droits étaient ici des faits acquis à l'histoire; ils étaient protégés et défendus seulement contre les agressions étrangères et plus étendus d'ordinaire entre les mains de ceux qui les possédaient que répartis parmi un plus grand nombre de possesseurs.

En Suisse et dans les Pays-Bas le principe aristocratique était aussi profondément enraciné dans la classe moyenne que le principe monarchique en Allemagne; les efforts de Luther dans ces deux premiers pays, et ceux de Calvin dans le dernier avaient été impuissants à modifier cet état de choses. L'Église et l'État furent donc forcés de se plier aux exigences des deux principes qui dominaient

dans ces contrées. Ce fut à Genève, la cité mère et le modèle du calvinisme, qu'en l'absence des obstacles qu'aurait offerts l'autorité d'un prince ou tout autre pouvoir, les circonstances permirent l'érection d'un édifice qu'on n'eût pu que difficilement construire ailleurs; ce fut chez un peuple grossier, composé de races différentes et qui pendant un certain temps s'était abandonné à la plus effrayante immoralité, que l'on conçut le plan d'une république. Au premier essai qu'il fit pour purifier cette Sodome, Calvin fut expulsé; mais ses réformes n'en furent que plus efficaces quand on l'eût rappelé. Il prêcha alors avec le double caractère d'un législateur grec et d'un réformateur chrétien. Comme le christianisme, lors de son apparition, la réforme de Luther se conformant à l'esprit de l'Évangile s'était montrée facile en ce qui concernait l'État, sous la sauvegarde duquel il avait fini par mettre l'Église. Calvin, au contraire, guidé par l'esprit théocratique de l'ancienne loi mosaïque, remania à la fois et l'Église et l'État.

Telles sont les causes qui distinguent l'esprit du calvinisme de celui du luthéranisme. La religion et la politique étant devenues l'objet d'une même réforme, Calvin s'appliqua à les renfermer chacune dans la sphère qui leur est propre et à leur conserver leurs attributions respectives. Il sépara avec soin la juridiction spirituelle et la juridiction séculière, et distingua entre la nature des châtiments qui étaient de leur compétence, entre la censure ecclésiastique et les sentences des tribunaux civils. Mais l'union du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel devait donner naissance à une discipline rigoureuse qui, entravant la libre manifestation des croyances et des pensées de l'individu, réglant sa morale intérieure et extérieure, donna bientôt dans Genève même des exemples de la plus sanglante intolérance; et, comme il n'existait point d'institutions populaires qui eussent pu servir de contre-poids à ces violences, cette politique censoriale commit les plus grands excès. Le consistoire, ce corps composé de laïques et d'ecclésiastiques, à qui la haute censure permettait d'exercer un gouvernement en quelque sorte théocratique, était composé comme le petit conseil, seul représentant du pouvoir civil, d'après le système aristocratique traditionnel de toutes les chartes communales de la Suisse et des Pays-Bas.

L'institution la plus libre du calvinisme fut la constitution presbytérienne promulguée par une assemblée de laïques et d'ecclésiastiques

chargée d'interpréter les Écritures et de rendre des décisions sur des article de foi.

Le caractère démocratique de cette assemblée, dont le principe cependant était une aristocratie, causa le plus grand effroi aux catholiques de France, quand ils virent s'introduire chez eux la nouvelle religion. Les deux laïques, ou *anciens*, sans lesquels l'ecclésiastique ne pouvait paraître dans les synodes calvinistes français, étaient choisis par le consistoire dans le peuple, et la congrégation ne conservait qu'un droit de veto. — Bien que, dans les Pays-Bas, le calvinisme, à cause de son origine et de la position de ses partisans, parût entièrement appartenir à l'élément démocratique, il n'y conserva pas moins son caractère aristocratique. Déjà, pendant la domination des Espagnols, des fanatiques venus d'Allemagne et de France avaient commencé à prêcher la nouvelle religion. Les persécutions horribles dont on les accabla, la guerre acharnée qu'on fit à leur doctrine ne servirent qu'à augmenter le fanatisme du clergé et du peuple, dont l'intolérance causa la séparation de la Belgique. Les sentiments du peuple ne furent point partagés par les patriciens quand la république eut été établie. Aussi, lorsque les querelles amenées par la célèbre controverse d'Arminius (1) déchirèrent l'État, les autorités municipales se déclarèrent pour cette doctrine qui faisait présager les grands progrès que ferait plus tard l'église réformée, et dans laquelle se trouvait mitigé, par un sentiment naturel de liberté, la rigueur du dogme calviniste de la *prédestination*.

L'éducation et la tolérance, les intérêts du commerce et les rapports internationaux, ainsi que la maxime politique imposant à l'Église l'obligation de se soumettre à l'État, telles furent les raisons qui justifèrent leur option pour les principes d'Arminius. Cependant le clergé, qui eut désiré voir l'Église indépendante de l'État, le peuple, qui lui obéissait aveuglément, et les fugitifs belges, qui, n'ayant pas obtenu le droit de bourgeoisie, étaient hostiles à l'aristocratie, tous défendaient le calvinisme.

(1) Arminius (Jacques), né en 1560, mort en 1609, fut professeur de théologie à Leyde. Il eut de fréquentes querelles avec Gomar qui l'accusait de dévier de la confession. Ses partisans prirent le nom d'Arminiens ou de Remontrants.

(Note du traducteur).

Au synode de Dordrecht (1618), le *stadhouder*, qui cherchait à se rendre maître du pouvoir, se montra favorable au parti démocratique contre les Arminiens. Mais à peine les Calvinistes eurent-ils remporté la victoire, que la force des circonstances politiques les obligea à y renoncer : ils durent maintenir le principe de la suprématie de l'État sur l'Église, principe toujours défendu par l'aristocratie, et accepter la constitution religieuse de 1591, œuvre de la noblesse qui désirait garder le privilège de nommer aux emplois ecclésiastiques et conserver ainsi la direction de l'Église. Peut-être pourrions-nous découvrir dans l'essence même de la religion calviniste la raison d'être du principe aristocratique, dont nous avons signalé l'existence dans sa constitution : le fatalisme (*decretum horribile*) regardait la prédestination comme un corollaire indispensable de la prescience du Créateur, qui lui permet dans sa clémence et sa sagesse de destiner les uns à un salut éternel dans son royaume céleste, et d'en exclure les autres sans avoir égard à leur conduite ou à leurs mérites. Cette doctrine n'était repoussée que par quelques natures philanthropes comme celles d'Arminius, de Mélanchton (1), de Bolsec (2) et de leurs adhérents. En outre, elle se bornait à prescrire une morale stricte, et recommandait l'étude de l'astrologie, souvenir d'un âge superstitieux; enfin, elle se trouvait d'accord avec l'esprit des institutions de l'État, dont les dignités et le pouvoir étaient l'apanage de ceux seulement qu'y avait appelés la faveur ou bien la volonté de l'autorité suprême.

Si ensuite nous en venons au fondateur de cette doctrine renouvelée d'Augustin, c'est-à-dire à Calvin, nous trouverons dans la nature de l'homme lui-même l'explication du caractère aristocratique de sa doctrine ainsi que celle de la base conservatrice sur la-

(1) Mélanchton (Philippe). Son véritable nom est Schwartz.- Erde (terre noire), qu'il changea bientôt pour celui de Mélanchton. Ce célèbre réformateur naquit dans le Bas-Palatinat en 1497. Il fut l'ami de Luther et rédigea la célèbre *Confession d'Augsbourg*. Il mourut en 1560, laissant un grand nombre d'écrits.

(Note du traducteur).

(2) Bolsec (Jérôme-Hermès), médecin et aumônier de la duchesse de Ferrare. Il adopta les principes de la Réforme, mais les abjura bientôt, par suite des querelles qu'il eut avec Calvin, dont il a écrit la vie ainsi que celle de Théodore de Bèze.

(Note du traducteur).

quelle il insista, autant que Luther avait insisté sur sa doctrine du sacrement de la Cène. Par ses leçons, par ses études classiques et juridiques, par la finesse de ses écrits, Calvin, bien mieux que le plébéien Luther, avait attiré à sa doctrine les classes élevées et instruites de la société.

Dès le principe, il s'était rendu avec ses plans de réforme aux cours de France et de Ferrare, et, depuis lors, il avait entretenu de continuelles relations avec les grands seigneurs français et tenu longtemps une correspondance avec les nobles de Pologne. Aussi, comme personne ne l'ignore, ce fut principalement par l'intermédiaire de la noblesse que le calvinisme pénétra en France et en Écosse, car le peuple, en France, ne discontinua pas d'aller à la messe. Calvin avait une trop profonde connaissance de l'histoire pour vouloir admettre telle ou telle forme précise de gouvernement. Quelque hostile qu'il se montrât envers le pouvoir absolu des princes, il fut loin de partager les principes proclamés plus tard par les prédicateurs calvinistes touchant le droit qu'avait le peuple de résister à l'autorité. Dans cette question, sa prudence fut égale à celle de Luther. Quand, en France, sous le règne de François II, les nobles conseillèrent un appel aux armes, ils invoquèrent les principes des précédents posés pendant les transactions de la ligue de Smalkalde; mais Calvin ne se sentait pas du tout disposé à décider la question au point de vue juridique. Il était encore moins porté à le faire que Luther, qui demeura longtemps avant de sanctionner la résistance et qui ne le fit qu'à contre-cœur; du reste il ne la sanctionna que vis-à-vis de la Diète, et en matière de foi seulement, parce qu'il la croyait autorisée par ce texte formel de l'Écriture : « On doit obéir à Dieu plutôt qu'à l'homme. »

Si Calvin, quant à ce qui regarde les dogmes, ne se montra ni plus indépendant, ni moins conservateur que Luther, s'il ne fut pas moins modéré que lui dans ses opinions politiques, sa réforme toutefois tendait davantage à marcher plus avant dans la voie démocratique de progrès des idées protestantes sur l'Église et sur l'État. Quant à la religion, la simplicité de la liturgie était plus d'accord avec la démocratie; l'Église, grâce à sa constitution, put se développer plus librement. L'intolérance dont on faisait preuve vis-à-vis des anciennes erreurs et de celles qui s'étaient nouvellement fait jour provoqua l'apparition de ces esprits téméraires et

disputeurs qui n'étaient pas satisfaits comme les Luthériens de la tolérance, mais qui cherchaient plutôt à imposer leurs opinions. Quant à la politique, la tendance progressive du réformateur suisse se montre dans son projet d'améliorer la condition de l'État et de l'Église. Luther n'ignorait pas non plus que le gouvernement séculier de son pays nécessitait une réforme; mais, redoutant un second Munzer (1), il crut prudent d'abandonner ses projets d'amélioration. Il en fut autrement du précurseur de Calvin, de Zwingle, que sa nature guerrière et pratique porta dès le principe à réformer la Confédération; il en fut autrement encore de Calvin que ses études semblaient pousser dans la carrière de l'homme d'État, bien mieux que sa soudaine vocation intérieure ne le rendait apte à remplir le rôle de réformateur chrétien. Aussitôt que le calvinisme se fut déterminé à exercer son empire dans l'État et dans l'Église, l'esprit de fatalisme et d'intolérance envahit spontanément le domaine de la politique. Les réformes radicales de Calvin armèrent immédiatement contre lui le despotisme ecclésiastique de Rome et le despotisme séculier des monarchies; et l'extrême intolérance de Caraffa (Paul IV) n'eut d'autre cause que son ardeur à poursuivre les Calvinistes. En France et en Autriche, l'absolutisme se leva pour mettre obstacle aux vellétés républicaines des cités françaises et pour étouffer les tendances qui se manifestèrent en Autriche au commencement du xvii^e siècle, tendances favorables à l'adoption de la constitution de la Suisse et des Pays-Bas. Cette réaction causa les revers et les résultats négatifs du calvinisme à l'ouest de l'Europe et aigrit encore davantage ses adhérents. Zwingle, jaloux de Luther et convaincu de l'excellence de ses doctrines, s'était flatté de voir l'Espagne, la France et l'Angleterre adopter ses vues. Ce furent précisément sur ces pays, qui ne pouvaient comprendre les accents profonds de la voix germanique de Luther, que se reportèrent les adhérents de Calvin comme sur un bien qui devait leur appartenir. Malgré son zèle, Zwingle n'avait obtenu pour tout résultat que le raffermissement du

(1) Munzer ou Muntzer (Thomas) fut d'abord disciple de Luther, dont il exagéra les doctrines. S'étant mis, en 1520, à la tête des Anabaptistes, il livra plusieurs batailles sanglantes. Il se comparait à Gédéon, et voulait imposer ses théories au moyen de l'épée. Battu par les princes confédérés, il fut mis à mort en 1525.

(Note du traducteur).

catholicisme dans la moitié de la Suisse; tel fut aussi, dans la moitié des Pays-Bas, le résultat des efforts du calvinisme. Quant à l'Espagne, la réforme n'y atteignit jamais. Les échecs des Calvinistes en France et en Angleterre furent dûs à diverses causes : on doit spécialement les attribuer à la rigueur de leur discipline qui attaquait sans ménagements les mœurs et les coutumes, à la manière dont était constituée leur église ainsi qu'à leurs maximes politiques et à leurs institutions gouvernementales. Comme on le voit à l'évidence, il fallait à l'œuvre de la Réforme le temps nécessaire pour parvenir à sa maturité. Les libres tendances du calvinisme, trop pressées d'arriver au but, produisirent une réaction générale et terrible du catholicisme, et cette réaction, qui s'étendit partout depuis l'ascension de Paul IV au trône pontifical jusqu'à la guerre de trente ans, fut un instant sur le point d'arrêter brusquement la marche des progrès démocratiques de la Réformation.

Le Saint-Siège, lorsqu'il partageait encore les sentiments libéraux de l'ère des Médicis et qu'il se trouvait seul en présence de la doctrine de Luther, craignit les avantages qui pourraient résulter pour Charles-Quint d'un schisme dans l'Église, et tenta un effort infructueux afin de faire un compromis avec le protestantisme. Quand le calvinisme eut rapidement conquis le Nord de l'Europe au bout des soixante ou soixante et dix premières années du xv^e siècle, quand la papauté eut trouvé en Philippe II un appui et que les querelles intestines des Protestants d'Allemagne l'eurent mis à l'abri de toute attaque, quand enfin les Pays-Bas eurent fait alliance avec l'Angleterre, l'antagonisme des deux communions se dessina nettement. Le trône pontifical et son église, son existence et sa discipline, ses principes et sa doctrine subirent une transformation. Mais, loin de revêtir le brillant caractère de la civilisation italienne et allemande, cette transformation se fit selon l'esprit sombre et ascétique du fanatisme espagnol. C'était cet esprit qui avait enfanté la politique du roi d'Espagne, l'Inquisition et l'ordre des Jésuites. Ces trois épouvantables instruments servirent au rétablissement de l'autorité pontificale : ce furent eux qui, chez les nations romanes, arrêtaient les progrès de la Réforme; ce furent eux qui, au moyen de la contrainte physique et de la contrainte morale, firent rentrer sous le joug de Rome les pays qui s'y étaient soustraits. Durant la longue période pendant laquelle se produisit cette terrible et persévérante réaction,

le Saint-Siège ne cessa de suggérer aux Espagnols les mesures les plus violentes contre les Pays-Bas. La nuit de la Saint-Barthélemy ajouta à ses triomphes et les Jésuites continuèrent leurs conversions dans les pays romans, semi-germaniques et slaves, c'est-à-dire en France, en Belgique, en Autriche et en Pologne, partout enfin où le protestantisme ne s'était pas enraciné dans les esprits. L'Angleterre, qui offrait son puissant et fraternel secours aux Protestants, s'attira la haine des Espagnols depuis l'époque d'Élisabeth jusqu'à celle de Charles I. Mûs par leurs intérêts, les ducs de Bavière et les princes ecclésiastiques, que guidait leur zèle religieux, résolurent de tenter la restauration du catholicisme, restauration que le docile Ferdinand II voulut réaliser plus tard. Au milieu de ces tendances réactionnaires, on put apprécier tous les avantages qui résultaient de la direction et de l'impulsion communiquées par un gouvernement monarchique; et ils offrirent le plus frappant contraste avec la division régnant dans les rangs du protestantisme. Le mal que fit à l'unité du monde catholique la lutte des divers intérêts politiques en France servit la cause des Protestants en Allemagne, tandis qu'en Angleterre, pour soutenir la Réforme, ceux-ci durent faire appel à toute leur énergie démocratique. A cette époque critique où la réaction a atteint son apogée (première moitié du xvii^e siècle), nous pouvons distinguer trois périodes qui caractérisent fortement sa course finale. Cette époque revêt, à son commencement et à sa fin, un aspect différent en France, en Allemagne et en Angleterre. En France, à partir de Richelieu, elle enfanta le despotisme qui fut cause de la décadence du protestantisme et puis de sa disparition du pays. En Allemagne, au xvi^e siècle, la papauté menaça pendant une guerre de trente ans les institutions représentatives de l'État et celles de l'Église et finit cependant par les rétablir et par se réconcilier avec elles. Enfin, en Angleterre, la réaction souleva contre les Stuarts toutes les sectes protestantes; mais les Puritains, par un effort puissant en sens contraire parvinrent à effectuer un changement démocratique dans l'État et dans l'Église.

Le protestantisme ne fit en France qu'une courte apparition. Nous nous bornerons à examiner quel y fut son sort, nous proposant de voir tout à l'heure quelle fut la marche suivie par la Réforme en Allemagne. En France, les nouvelles doctrines, dès le principe, s'attaquèrent à l'absolutisme royal qui s'y trouvait mieux consolidé

et depuis plus longtemps que partout ailleurs ; et François I, remarquant chez les Protestants une tendance « au renversement de toute monarchie divine et humaine » ne les vit qu'avec défiance. Aussi, lui et ses successeurs se servirent-ils pour les combattre des bûchers et du glaive. L'histoire des Protestants français, avant qu'ils ne formassent un parti politique, est celle des martyrs. Elle nous présente une suite d'horribles guerres civiles, et se termine après une longue paix par le martyre de la nouvelle Église elle-même. Ce fut encore la bigoterie monarchique qui concourut à amener ce résultat. On ne peut nier toutefois que le protestantisme, pendant les cinquante années durant lesquelles il combattit pour son existence, n'ait eu pour objet de porter un coup mortel aux grands intérêts nationaux de la France. Nous examinerons plus tard et en détail les grands dangers dont le calvinisme menaça l'unité de l'État, unité qui était le legs fait à la nation par plusieurs siècles de despotisme et qu'il n'était pas de son intérêt de détruire, parce qu'elle était d'accord avec les instincts du peuple. Aux prises avec les grands intérêts de l'État, il perdit de sa valeur intrinsèque et Henri IV apprit, mais d'une toute autre manière que Catherine de Médicis et Charles-Quint, à ne considérer la religion que comme un instrument destiné à servir ses entreprises. Il se vit obligé de céder devant la haine vouée par les corporations du royaume et par la ville de Paris en particulier aux tendances huguenotes des provinces, et le clergé protestant fut assez sage pour exhorter le roi à rentrer dans le giron de l'église romaine. Le calvinisme, à cause de son austérité s'était aliéné la noblesse. Il ne parvint à s'identifier qu'avec ce vertueux patriciat de la classe moyenne à laquelle il convenait mieux qu'à l'aristocratie de naissance qui ne tarda pas à retourner aux splendeurs de la cour. Alors il arriva, comme en Angleterre, qu'abandonné des classes élevées, il trouva un refuge dans les rangs du peuple ; et, ses principes démocratiques s'y étant sur le champ développés, les gouvernements furent saisis d'effroi. L'Édit de Nantes (1598) avait accordé aux Protestants le privilège de tenir des synodes ecclésiastiques et des assemblées séculières en tout temps et en tous lieux sans l'autorisation des autorités, ainsi que celui de recevoir les étrangers et d'envoyer des députés aux réunions qui avaient lieu dans les autres pays sans devoir obtenir de permission à cet effet. Il était de toute impossibilité qu'ils conservassent ces privilèges, plus considérables que

ceux accordés aux catholiques eux-mêmes. Qu'ils eussent été pris ou qu'ils eussent été obtenus, ils produisirent bientôt dans le royaume la désunion et la défiance. Celle-ci augmenta encore à la mort du bon roi Henri, quand la cour engagea avec l'Espagne des rapports intimes et parut disposée à adopter une politique à l'égard des Protestants. Ces derniers formaient depuis longtemps une puissance isolée avec laquelle on traitait comme avec un État étranger. Ils avaient une place d'armes d'où ils pouvaient, par mer, tendre une main à l'Angleterre protestante, et tendre l'autre, par terre, au Palatinat. Déjà, au xvi^e siècle, on avait mis le Palatin à la tête d'une ligue contre la France. Mais quel ne fut pas le danger qui menaça ce pays, quand, sous le règne de Louis XIII, le comte palatin fut sur le point de placer la couronne de Bohême sur sa tête, alors que l'étoile de l'Autriche commençait déjà à pâlir et que le trône impérial pouvait échoir à l'ambitieuse maison du Palatinat. Une heureuse révolution opérée en Bohême eût été pour les Protestants de France le signal d'un nouveau soulèvement qui n'aurait eu d'autre résultat que le retour de l'anarchie. Il ne faut donc pas s'étonner si Richelieu, quand il commença à gouverner Louis XIII et la France, dépeignit au roi les Protestants comme les ennemis les plus acharnés de son trône et du pays, et s'il employa la violence pour anéantir leur puissance politique, détruire leurs forteresses et briser leurs alliances avec l'étranger. Sans porter atteinte le moins du monde à leur religion, il ouvrit néanmoins la route à ce système gouvernemental qui les fit encore une fois chasser du pays sous le règne de Louis XIV.

En Allemagne, d'ordinaire, le peuple ne prit aucune part aux agitations religieuses ayant trait à l'État; et cependant l'esprit du calvinisme n'y démentit pas son caractère turbulent et dangereux; seulement il ne sortit guère de la sphère monarchique où il s'était implanté à cause du contact avec la France. Des traités de religion imparfaits n'avaient pu étouffer tout germe de discorde : à cette maxime de l'Église que ses biens, dont les évêques et les chapitres ne sont que les administrateurs, ne peuvent être aliénés, les Catholiques avaient ajouté la prétendue réserve ecclésiastique par laquelle tout évêque et tout prélat qui embrassait le protestantisme était censé renoncer à sa dignité. On écarta ainsi la tentation offerte aux princes spirituels de pouvoir, en se sécularisant, rendre leur autorité héréditaire. Mais cette réserve donna, par la suite matière à des contes-

tations : le clergé catholique demanda restitution des biens dont il avait été frustré par le changement de religion de leurs détenteurs et les Protestants prirent les armes pour les conserver. Toutes ces difficultés se fussent aplanies si la maison palatine, dans sa politique guelfe, n'avait pas suscité à l'Autriche un conflit qui menaçait son existence ; et, cela précisément à l'époque où la noblesse protestante de France, par son attitude hostile à l'unité de l'État, engageait avec le pouvoir royal une lutte où son existence était en jeu. De tout temps, les comtes palatins s'étaient trouvés en relation avec les Huguenots français ; des liens de famille les unissaient même aux maisons de Stuart et d'Orange. Ils sympathisaient avec le zèle calviniste et avec tous les mouvements protestants qui se produisaient en Europe ; ils permettaient que leurs princes allassent les soutenir en France et dans les Pays-Bas, et formaient le dessein de créer une ligue puissante destinée à répandre le calvinisme. Comme chef de la faction protestante (1608), le Palatin jouait un grand rôle dans les vastes projets de Henri IV contre l'Autriche. Mais la mort de ce prince, quoiqu'elle eût enlevé aux Protestants leur principale espérance, ne changea rien à la position précaire de la maison d'Autriche (1618).

En effet, la désunion régnait parmi les princes autrichiens ; leurs États étaient menacés d'une révolution protestante ; la Bohême, en insurrection ouverte, offrait sa couronne au comte palatin, tandis qu'à la même époque un prétendant (1) leur disputait la Hongrie. C'était le moment pour le Palatin de mettre à exécution ce plan qui agitait les esprits les plus énergiques de l'Allemagne, même après la paix de Westphalie, et qui, de nos jours encore, produit un semblable effet. Il consistait à enlever l'Empire à la maison d'Autriche et à la priver de son royaume. Aussi Sully prédisait-il le plus triste avenir à cette maison si elle ne se hâtait de produire un empereur brave à la guerre et habile au conseil qui pût ramener l'unité dans ses États. Ferdinand n'était pas à la hauteur de sa tâche ; ses talents se bornaient à un esprit de ruse et d'intrigue qu'il avait hérité de Charles-

(1) Ce prétendant était Bethlem Gabor, aventurier qui se fit couronner roi de Hongrie en 1618. Battu par Tilly, il dut renoncer au titre de roi. Il mourut en 1529.

(Note du traducteur).

Quint. Il s'en servit tout d'abord pour exterminer la ligue protestante en profitant de l'irrésolution des Réformés, alors sans chefs, ainsi que des tiraillements et des jalousies existant entre la Saxe et le Palatinat, entre le luthéranisme et le calvinisme. Il triompha de chacun de ses ennemis ; mais, au lieu de se les concilier par la tolérance et de les attacher à l'Autriche en leur laissant la liberté, il suivit l'exemple de Charles et détruisit son propre ouvrage par l'intolérant et cruel usage qu'il fit de la victoire. Il supprima le protestantisme dans le Palatinat, en Bohême et en Autriche ; par l'édit de restitution de 1629 il refusa toute tolérance à la communion réformée et ordonna que les propriétés de l'Église confisquées depuis la paix fussent restituées. Il frappait ainsi des biens possédés depuis soixante ans et menaçait presque tous les princes de l'Empire de confisquer leurs revenus et leurs terres. C'était bien là prouver son intention d'extirper le protestantisme dont il avait associé la cause, comme Richelieu et les Stuarts, à celle de la rebellion et de l'anarchie. Afin d'obtenir l'unité de l'Empire et d'augmenter sa puissance, il ne se fit aucun scrupule de reprendre les vues et les expédients politiques de Charles-Quint. Il interrompit les réunions de la Diète, créa et déposa les princes impériaux, et se déclara revêtu d'une autorité illimitée, indépendant de la Diète et au-dessus des lois. Au bout de quelque temps, il eut frappé le pays de contributions bien plus fortes que celles que ses prédécesseurs eussent osé imposer cent ans auparavant ; et, non content d'enrôler des troupes espagnoles ainsi que l'avait fait son frère, il maintint encore, aux frais de l'Empire, une armée plus considérable que celles qu'on avait vues jusqu'alors. Il s'en servit pour garnir les places fortes, comme s'il avait été le maître absolu, et en donna le commandement à Wallenstein qui, de même que Stein, en 1815, eût volontiers mis fin au pouvoir des princes et des électeurs pour créer une seule monarchie. Ce fut là le premier coup porté à la fortune de l'Autriche ; ce lien étroit qui unissait l'Empereur au parti catholique fut rompu.

A la même époque eut lieu l'invasion suédoise : la Suède était alors le dernier pays protestant d'où l'on pût encore attendre du secours après la réaction catholique qui, peu de temps auparavant, avait essayé, mais en vain, de s'y produire. Plus tard l'influence puissante de la république anglaise s'opposa aux progrès de la

réaction, précipita l'issue de la guerre en Allemagne, et amena des résultats favorables au protestantisme. La paix de Westphalie ratifia le traité d'Augsbourg et s'étendit aux Réformés ; on reconnut et augmenta le pouvoir souverain des États ; la puissance impériale fut amoindrie et la constitution de l'Empire tellement relâchée, qu'à partir de cette époque commença sa décomposition intérieure. Ce ne fut plus, comme sous le règne de Charles-Quint, le seul pouvoir de l'Allemagne qui produisit ce résultat : ce fut à ses dépens, cette fois, qu'elle obtint l'affaiblissement de l'Autriche ; car elle dut, pour y parvenir, augmenter la force et l'influence des étrangers qu'elle avait pris pour auxiliaires. L'Empire perdit plusieurs millions de sujets que se partagèrent la France et la Suède, et dut se résoudre en outre à abandonner la Suisse et les Pays-Bas. On reprocha à l'Empereur d'avoir laissé démembler l'Empire (*Angustus ab angustando, non Augustus ab augendo*), et la méfiance destructive qui existait entre les États et l'Autriche augmenta à tel point, qu'ils ne purent se réconcilier malgré la haine profonde qu'ils avaient vouée également aux vainqueurs étrangers. Cet état de choses doit être regretté, si l'on songe à la possibilité d'un résultat favorable ; mais on le déplore moins quand on se souvient combien, à cette époque, les chances d'une solution plus fâcheuse étaient probables. Si la constitution fédérale de l'Empire et la tendance germanique au fractionnement, profondément enracinée dans le caractère de la nation, n'avaient pas alors trouvé d'appui, si l'épuisement résultant de luttes infructueuses n'avait pas contribué à préserver l'existence de la nouvelle religion, si enfin la rivalité de la France et de l'Autriche s'était réveillée, les succès de Louis XIV dans l'État et dans l'Église eussent engagé l'Autriche à essayer encore une fois d'établir sa domination politique et religieuse en Allemagne.

Par son intermédiaire, l'Allemagne eut subi l'influence despotique de la politique française et n'eût pas profité directement dans ses petits États des tendances libérales de la littérature française. Livrée à l'Autriche, elle fût devenue monarchique et, comme celle-ci, eût vu infailliblement tout progrès s'arrêter, car ce royaume ne présentait qu'un accès difficile aux idées nouvelles introduites par le XVIII^e siècle et qui promettaient à l'Allemagne de la rajeunir et de lui donner une nouvelle existence politique.

A la même époque eût lieu en Angleterre une réaction aussi

favorable au calvinisme que celle qui s'était produite en faveur du catholicisme en France et en Allemagne, depuis la mort d'Henri IV. Pour avoir adopté la Réforme, ce pays s'attira de la part des puissances catholiques de continuelles collisions qui n'eurent d'autre effet que de l'entraîner dans la route de sa grandeur. Sous le règne des Tudors, dont la puissance avait des racines dans la classe moyenne, l'Angleterre, comme tous les États germaniques, vit se développer paisiblement ses ressources intérieures. Mais la Réforme, qui ne dut son admission dans cette contrée qu'au sensualisme d'Henri VIII, amena par le divorce de ce monarque avec Catherine d'Aragon une rupture avec l'Espagne qui, depuis lors, au moyen d'intrigues et de projets de mariage, par la guerre et par la violence, ne cessa de tendre des embûches à l'Angleterre, ainsi qu'elle l'avait fait à l'égard de la France. L'animosité du Saint-Siège rivalisa avec celle des princes espagnols, et les papes, depuis Pie III jusqu'à Urbain VIII, ne négligèrent jamais de témoigner leur haine à l'Angleterre. La Réformation y conserva son caractère monarchique aussi longtemps que l'Espagne fut à craindre. Mais, dès le principe, la réforme royale avait rencontré une réforme populaire, qu'on avait violemment réprimée sous Henri VIII, qu'on essaya d'apaiser sous Édouard VI par quelques concessions en matière de dogme selon l'esprit de la doctrine luthérienne.

Quand la reine Marie eut rétabli le catholicisme, un grand nombre de Protestants se retirèrent en Allemagne et en Suisse, y adoptèrent les principes calvinistes; ils y provoquèrent une aversion générale pour le clergé fastueux et la liturgie pompeuse de leur patrie, et, lorsque le protestantisme reparut avec la reine Élisabeth, ces mots : « la réforme de la Réformation » étaient devenus pour beaucoup d'individus un cri de ralliement. Knox convertit l'Écosse au calvinisme; et, grâce aux sympathies qu'ils excitèrent, les principes puritains et presbytériens purent s'introduire en Angleterre où ils prirent la place qu'y occupaient auparavant les opinions luthériennes. Les commerçants et les petits propriétaires leur firent surtout un accueil favorable, et ici encore ces principes entraînèrent à leur suite des idées démocratiques en matière politique. Les Puritains qui visaient à un but dont la réalisation ne pouvait être obtenue que dans un avenir encore bien éloigné, avaient amené de Genève le zèle théocratique de l'Ancien-Testament. Exaspérés des souf-

frances qu'ils avaient endurées, ils avaient fini par quitter le pays. Hostiles à la pompe de l'Église, ils le furent aussi à celle des cours; l'aversion que leur inspirait la conformité imposée par l'État, ils la reportèrent sur l'État lui-même, et la haine qu'ils ressentaient pour le pape, ils la vouèrent au souverain, chef de l'église anglicane. Ils voulaient remplacer par le gouvernement populaire des synodes et des parlements la domination monarchique des évêques et des rois : de monarchistes ils étaient devenus républicains. Tant qu'Élisabeth vécut, ils se tinrent tranquilles par considération pour une princesse qui avait souffert avec eux quand le catholicisme dominait, qui avait sauvé l'État du joug de la papauté et de l'Espagne, et qui, d'accord avec Henri IV, lequel l'appelait *son autre lui-même*, avait soutenu la cause de la Réforme et de la liberté dans les Pays-Bas. Cependant, de même que les princes du continent, la reine partageait à l'égard de cette secte religieuse et politique une aversion instinctive, aversion qui, chez les Stuarts, exista au plus haut degré. L'église anglicane ne se sentit réellement indépendante de Rome que sous le règne de Jacques I^{er} et lutta avec le pouvoir royal pour faire sentir aux Puritains sa supériorité. Les évêques attribuaient à l'épiscopat, comme les monarques à la royauté, une origine divine, et prétendaient, comme le souverain, n'être responsables que devant Dieu. Cette doctrine qui se jouait des traités et des serments, fut un aussi grand sujet d'horreur pour les Puritains que l'alliance entre le roi et l'église dominante qu'ils qualifiaient de « déesse d'Ephèse. » Aussi, vit-on marcher de pair, sous Charles I^{er}, l'absolutisme de l'Église et le despotisme de l'État, la violence d'un archevêque (Laud), et celle d'un ministre (Strafford); les persécutions du pouvoir ecclésiastique ainsi que du pouvoir séculier et l'arbitraire de leurs tribunaux. Le roi suspendit les parlements comme l'empereur d'Allemagne avait suspendu la Diète; il viola les lois, celles même qu'il avait faites, avec autant d'insouciance que Ferdinand en Autriche, et inaugura par l'impôt maritime un système de contributions injustes, à l'exemple encore de l'Empereur qui, pour fixer les impôts, assemblait les États sans tenir compte de la Diète. Ces deux monarques tachèrent toujours d'avoir sur pied une armée qui fût prête à réprimer la moindre tentative de résistance. En Angleterre, comme en Allemagne (l'édit de restitution), les premiers coups portés à la religion furent le signal de la

révolte. Après avoir anéanti les dissidents anglais, Laud allait introduire la liturgie en Écosse et attaquer ainsi le boulevard du calvinisme; mais ses projets firent éclater une insurrection dans ce pays et rencontrèrent la plus vive opposition au sein du parlement qu'on avait été obligé de convoquer. A cette époque, le parti républicain se tenait encore à l'arrière-plan et les Presbytériens modérés dominaient dans le parlement. Si donc la couronne avait continué à faire des concessions, le pays aurait pu sans révolution ou sans réaction obtenir une réforme dans l'État et dans l'Église. On abolit les tribunaux arbitraires, on garantit le droit d'*habeas corpus* et on exigea pour la fixation des impôts la sanction du parlement. Les lois forestières furent améliorées, les privilèges de la féodalité normande supprimés, les derniers vestiges du joug des étrangers et de la conquête effacés. Le sol enfin recouvra sa liberté.

Des changements avaient lieu simultanément dans l'Église. L'Écosse redevint ce qu'elle avait été autrefois, et une constitution, assez semblable à celle qui existe encore aujourd'hui dans ce pays, fut introduite en Angleterre. L'assemblée des synodes remplaça la réunion des évêques, et l'on adopta la liturgie presbytérienne. De telles réformes ne pouvaient aisément s'effectuer : il s'ensuivit une nouvelle rupture entre le roi et le parlement. Le parti républicain balaya le parti modéré; et, quand l'Autriche succomba en Allemagne, quand Richelieu, ce ferme soutien de l'absolutisme monarchique en France, vint à mourir, la réaction qui se produisit en Europe (1642) dans le sens catholique et absolutiste se vit menacée dans ce pays d'un violent contre-coup.

Maintenant paraissait être arrivée en Angleterre l'époque du développement de la démocratie, époque pendant laquelle devait se réaliser l'idéal de l'anabaptisme, c'est-à-dire le règne de la raison dans l'Église et dans l'État. Les imaginations ardentes, qui étaient en grand nombre, se figuraient que toutes les nations de la terre, des colonnes d'Hercule à l'Océan indien, allaient se lever pour reconquérir leur liberté perdue. Ils croyaient que les habitants de leur île allaient, nouveaux Triptolèmes, parcourir le monde pour lui faire connaître une plante nouvelle, mais une plante plus généreuse et plus noble que celle dont le favori de Cérès enseigna la culture aux hommes, savoir la liberté. — Le peuple, voyant son roi ne respecter

aucune loi, fit peser sur lui la plus lourde responsabilité; et Milton, dont la piété était si sincère et la nature si loyale, osa fièrement justifier cette conduite. La République fut adoptée, mais le patronage monarchique de Cromwell et sa tyrannie militaire l'empêchèrent d'avoir quelque durée. Pour qui veut s'initier aux tendances naturelles des peuples germaniques et à la formation de leurs États, il est extrêmement important de voir ce que voulaient faire de la nouvelle république et ce qu'ils en auraient fait si son existence avait été plus longue, et les vrais républicains nourris des traditions de l'antiquité et ces niveleurs fanatiques sortis du peuple. Parmi ces vrais républicains se trouvait Milton, qui avait adopté à l'égard de l'Angleterre des vues semblables à celles que ces apôtres errants de la liberté avaient désespéré d'introduire dans des institutions six fois séculaires et qu'ils ne parvinrent à réaliser qu'en Amérique. « La Rome de l'Ouest » devait, selon lui, donner au monde l'exemple d'une république plus puissante que celle des Pays-Bas, et la chose était d'autant plus facile à réaliser que, à la mort de Cromwell, il ne se trouvait pas de maison d'Orange qui pût la menacer d'une monarchie. On devait dans cette nouvelle république appliquer le principe de l'égalité chrétienne, abolir toute distinction de rang; le mérite l'aurait emporté sur les privilèges; on aurait mis fin à l'excessive accumulation des propriétés immobilières, résultat du système territorial établi par les Normands et qui nécessitait pour se maintenir le joug d'une loi agraire; et l'on aurait adouci les lois concernant les baux. Conformément à la proposition des Anabaptistes, on aurait pourvu aux besoins du peuple au moyen des manufactures et du commerce, au moyen d'un code maritime, d'un code forestier et d'un code rural conçus sur des bases plus libérales. Pour prévenir les inconvénients résultant de l'éloignement des tribunaux, on aurait admis le principe de la juridiction communale et comtale. On aurait placé à la tête de l'État un Sénat dont les membres pris dans le parlement auraient été élus à vie ou soumis à une réélection périodique; et les représentants des comtés auraient pu, à la majorité des voix, faire opposition aux décrets de cette assemblée sans avoir, comme en Hollande, le droit de s'y opposer individuellement. L'État n'eût pas été comme dans les Pays-Bas la fédération de plusieurs souverainetés dans une seule république, mais celle de plusieurs républiques sous une seule souveraineté; et, de cette combinaison

de l'indépendance des provinces avec un pouvoir central, il serait résulté ici une confédération semblable à celle des États germaniques, qui eût été un milieu, une sorte de transition entre ce qui existait alors dans les Pays-Bas et ce qui exista plus tard en Amérique. L'organisation de l'Église eût répondu à celle de l'État : plus de haut clergé, plus de bas clergé. Les serviteurs du culte élus et salariés par la communauté n'eussent reçu ni ordination de l'Église ni appointements de l'État. On voulait une religion libre de toutes croyances et de toutes formules. Les non conformistes qui désiraient vivre selon la parole de Dieu, telle que leur conscience leur permettait de la comprendre, devaient être tolérés. On souhaitait la division des sectes sans la craindre le moins du monde. En religion, on prenait pour guide la vérité naturelle et, en politique, la liberté naturelle. Milton, comme d'autres penseurs calvinistes, devinait les principes fondamentaux de la future constitution américaine, lorsqu'il proclamait que la liberté n'est pas l'ensemble de droits acquis appartenant à certaines classes et à certaines corporations, mais un droit naturel de l'homme. Il qualifia de marchands d'esclaves les hommes qui, comme Saumaise (1), défendaient l'absolutisme en soutenant qu'un peuple ou que des individus peuvent valablement aliéner leurs droits à la liberté.

Une pareille constitution pouvait bien exister dans l'imagination d'un grand philosophe, mais, dans la réalité, elle était alors inapplicable, à cause de l'état peu avancé de la civilisation et surtout à cause de la grande stabilité des institutions depuis si longtemps établies et éprouvées de l'Angleterre. Elle était inapplicable, avon-nous dit, à cause de la civilisation peu avancée de l'époque : et, en effet, sur le sol vierge de l'Amérique même, où certes on ne devait pas rencontrer les mêmes inconvénients que dans un pays usé, si les Puritains ne purent davantage réussir à mettre immédiatement et complètement en pratique toutes leurs théories sur l'État et sur la religion, c'est qu'il leur manquait l'expérience politique et une cul-

(1) Claude de Saumaise (*Salmasius*), savant et philologue distingué; il embrassa la Réforme et professa en Hollande. Son *Apologie de Charles I^{er}* l'engagea dans une vive polémique avec Milton, qui lui répondit par ses deux *défenses du peuple anglais*.

(Note du traducteur).

ture intellectuelle suffisante. Cette constitution devait échouer aussi et surtout à cause de l'attachement du peuple entier aux anciennes institutions. Les républicains ne formaient qu'une petite minorité; la noblesse et le clergé avaient d'excellentes raisons pour se croire autorisés à attendre leur restauration, dans un pays où les inégalités sociales s'identifiant avec de salutaires institutions étaient devenues chères au peuple; et les commerçants ne croyaient leurs intérêts réellement en sûreté que sous la monarchie. L'armée seule soutenait donc la république; et l'État, malgré l'absence de toute organisation solide, parvint néanmoins à se maintenir, grâce à Cromwell, dont le bras puissant le protégeait à l'extérieur par les armes, à l'intérieur par la justice. L'Église était également dans une situation précaire, depuis que la volonté arbitraire du Protecteur contrebalançait celle de la Communauté. Mais Cromwell lui-même ne se sentait pas à l'aise de cette omnipotence qu'il tenait de l'armée, et rien ne caractérise mieux que ce fait, la nature des races germaniques. En effet, dans les États romans, la moindre commotion produisit des usurpateurs militaires; chez les nations germaniques, au contraire, lors des plus grands bouleversements, quand l'on ne parvint pas à empêcher leur apparition, on affaiblit au moins leur influence ou bien l'on secoua leur joug. Jamais la Suisse, étant essentiellement militaire, n'a été témoin de pareilles usurpations. Les Pays-Bas, malgré leurs guerres perpétuelles, ont réussi à maintenir dans de justes limites le pouvoir des héros de la maison d'Orange. L'Autriche et la Prusse enfin, ces royaumes militaires, ne se sont jamais soumises à un chef militaire, et l'Allemagne n'eût pas plus toléré un Wallenstein que l'Amérique n'eût souffert un empereur dans Washington. Aussi Cromwell, auquel était échu le grand rôle qu'avait joué César, fit-il tous ses efforts pour revenir aux institutions parlementaires; il eut volontiers rétabli la monarchie, mais en limitant son pouvoir. La république étant en Angleterre un fait aussi anormal que le despotisme militaire, le peuple se précipita dans un mouvement réactionnaire vers la monarchie et l'église dominante avec une telle violence, que l'Écosse elle-même s'y trouva entraînée. C'était pour la seconde fois que l'Angleterre devait boire jusqu'à la lie le calice amer d'une réaction. Gagné par Louis XIV, Jacques II ne s'était pas seulement proposé de donner à l'Église et à l'État une jouissance absolue, mais animé du même esprit d'imprévoyance que le roi de

France, il voulut encore restaurer le catholicisme en Angleterre et fit subir aux non conformistes dans ce pays ainsi qu'en Écosse les plus terribles persécutions. Par une politique digne de celle des Bourbons, on tenta, après la révocation de l'Édit de Nantes, d'entraîner la secte persécutée, encore sous l'impression de la colère, dans une ligue avec les Catholiques contre l'église dominante, pendant qu'à la même époque une déclaration d'indulgence générale (1) et l'abolition du serment du *Test* faisaient faire un pas décisif à la restauration du catholicisme. On livra aux Catholiques les établissements protestants de l'Irlande dans le but de former une puissance avec laquelle on voulait renverser la constitution politique et religieuse de l'Angleterre, ainsi que celle des colonies. Avant la naissance de son fils, et à l'occasion d'une succession protestante, Jacques eut la coupable pensée de s'emparer de l'Irlande et de la placer sous la protection de Louis XIV. Mais les bons instincts du peuple, chez lequel le protestantisme et l'amour de la liberté s'étaient plus profondément enracinés qu'en Autriche et en France, se montrèrent encore en cette occurrence. Tous les rangs et tous les partis se tournèrent contre Jacques, et Guillaume d'Orange appelé par les premiers de la nation parvint sans peine à renverser la dangereuse dynastie. Personne cependant, même après ces événements, ne s'éleva contre la royauté, quoique celui qui l'avait restaurée ne fût que le président d'une république. Bien que Guillaume ne fût calviniste, personne ne voulut d'autre intervention que la sienne dans l'église dominante. Personne ne désirait revenir à la république, quoique l'on eût pu être aidé à la reconquérir par un État indépendant dont la renommée surpassait alors celle des plus brillantes monarchies. Plus que jamais, au contraire, la constitution rétablie et épurée conserva son caractère essentiellement aristocratique. C'était là une conséquence naturelle des événements de cette époque où, par suite des grandes réactions politiques et religieuses, dans tous les royaumes, depuis l'Espagne jusqu'à la Pologne et à la Suède, la noblesse avait pris une nouvelle physionomie et retrouvé à peu près son ancienne position. La chose se comprend encore mieux en Angleterre où le clergé et la noblesse avaient réellement le mérite

(1) Voyez Hume, *Histoire d'Angleterre*, règne de Jacques II, ch. 33.

(Note du traducteur).

d'avoir opéré cette seconde révolution. Du reste, ces deux ordres n'abusèrent pas de leur influence pour créer une constitution qui aurait favorisé leurs vues oligarchiques ou leurs intérêts personnels. L'Angleterre offrait alors l'idéal de la constitution mixte des temps modernes qui, d'après l'avis même de Pitt, l'un de ses hommes d'État les plus célèbres, n'a tant de valeur, que parce qu'elle contient les divers avantages que peuvent offrir la monarchie, l'aristocratie et la démocratie, et qu'elle a évité, en même temps, tous leurs inconvénients.

Dans la constitution américaine se trouva complètement atteint le but des systèmes politiques et religieux conçus en Allemagne dans les commencements de la Réforme par des esprits qui devançaient leur époque. En Angleterre on chercha aussi à atteindre ce but, mais on prit pour y parvenir un chemin tout différent, en ne conservant parmi les institutions alors existantes que celles dont on avait senti les bienfaits. Chez les Anglais et chez les Américains les deux constitutions fonctionnent avec succès; prospérité, puissance, liberté, tels sont les avantages qui les rendent si précieuses à ces deux peuples et si célèbres dans le monde entier. La constitution anglaise ne s'est pas faite d'après un plan conçu d'avance ni d'une manière uniforme; mais ceux qui ont contribué à son achèvement ont été assez habiles pour pouvoir accorder ses divers éléments, en les faisant concourir à un même but. Elle est l'ouvrage de plusieurs siècles, mais travail et matériaux ont toujours été de premier choix. De tous les États modernes, pas un qui ait une histoire aussi régulière que celle de l'Angleterre; nulle part les diverses phases du développement d'un État n'y sont aussi nettement et aussi distinctement marquées; nulle part les anciennes institutions germaniques en vigueur à l'époque des rois patriarches ne sont aussi parfaites que chez les Anglo-Saxons; aucune nation qui ait, comme celle-ci, à une époque où elle commençait seulement à se former, légué aux siècles postérieurs des recueils de lois et des trésors littéraires aussi riches. Pas de pays où le système féodal se soit montré aussi parfaitement organisé dès son origine et aussi solidement établi à cause de sa durée, que le système féodal normand en Angleterre; pas d'aristocratie qui ait fait preuve d'autant d'habileté politique que l'aristocratie anglaise. Nulle part l'absolutisme royal ne s'est moins fait sentir à l'intérieur comme à l'extérieur; nulle part ses

abus n'ont été moins nombreux. Nulle part enfin la bourgeoisie n'a autant contribué à la force de l'État, n'a acquis autant d'influence politique. Aussi, en 1688, lorsque la constitution fut révisée et affermie, personne ne songea à élaguer ou à amoindrir un seul de ces éléments, qui tous avaient montré leur action efficace. On crut rendre l'État d'autant plus inébranlable, qu'on lui conservait plus de forces éprouvées. La bourgeoisie laissa à la noblesse ses grandes possessions territoriales, qu'une république aurait divisées en faisant une loi agraire. Elle sentit que sa sécurité ne résidait que dans l'industrie, au développement de laquelle elle était surtout poussée parce que la plus grande partie du sol se trouvait entre les mains des nobles. Ceux-ci laissèrent à la bourgeoisie sa richesse mobilière, à l'État le soin de protéger son industrie, et ne firent aucune opposition à l'influence qu'elle acquérait tous les jours dans la Chambre des Communes; car, sachant combien leurs impôts et leur crédit étaient indispensable à l'État, leur influence politique ne pouvait leur causer d'inquiétude.

Ces deux classes, qui n'étaient pas séparées par les préjugés de la naissance, mais unies entre elles au contraire par les liens de famille, qui n'étaient pas opposées l'une à l'autre à cause de leurs intérêts politiques, mais qui naturellement formaient chacun un corps distinct puisqu'elles reposaient sur deux principes politiques différents, ces deux classes furent unanimes à reconnaître la nécessité d'un pouvoir unique placé à la tête des trois états réunis, dépourvus alors de législation commune, et elles conservèrent la monarchie, tout en restreignant quelque peu la puissance royale. La royauté, de son côté, en recevant le trône des mains du parlement, renonça à la fable qui lui donnait une origine divine en prêtant à son pouvoir un caractère particulier qui l'élevait au-dessus de tous les autres; le pouvoir royal, celui des nobles et celui des communes reposant chacun sur un droit acquis et conditionnel quoique reconnu, pour chacun de ces trois ordres le droit des deux autres n'est que la confirmation du sien. On était donc resté fidèle au caractère des temps passés pendant lesquels les révolutions n'avaient eu d'autre but que la défense ou le rétablissement d'anciens privilèges. Cet équilibre des grands pouvoirs de l'État, même la fermeté de caractère et la politique de ceux qui se trouvent en leur possession dépend uniquement de l'égalité de leurs droits; une position bien

nettement dessinée les préserve de cette décadence qui se produit, comme le fait observer Aristote, chaque fois que les pouvoirs de l'État sont entre les mains d'un parti ou d'individus qui ne s'en servent que dans un intérêt d'ambition personnelle. C'est dans cette « constitution mixte » que l'on voit figurer côte-à-côte les diverses classes de la nation possédant chacune des privilèges particuliers ; et la fusion des éléments qui la composent a été si complète, que l'histoire n'a pas hésité à proclamer cet État comme son chef-d'œuvre. Une constitution qui a pu résister à tous les orages, sans qu'elle ait vu se détacher un seul de ses éléments essentiels ; une constitution qui a su avec une sagesse merveilleuse approprier les institutions anciennes aux besoins nouveaux, une telle constitution est l'indice certain du développement le plus naturel et le plus parfait d'un État constitutionnel. Les uns n'y verront que le perfectionnement de l'ancienne constitution des Anglo-Saxons ; d'autres, que la mise en pratique du système de division des classes en vigueur au moyen âge, système que nous retrouvons encore de nos jours dans les mœurs, dans la société comme dans la constitution. Ces divers ordres et pouvoirs, ayant chacun leurs intérêts propres, ressemblent à de grands blocs de pierre donnant à l'édifice de l'État une grande solidité, et l'on ne saurait dire auquel il emprunte son caractère, sa forme et son nom. A voir l'unité du gouvernement, le veto appartenant au roi, la force et la puissance des relations extérieures, on se croirait dans un État monarchique ; d'autre part, en présence d'une Église dont le chef est roi et pape à la fois, d'une Église qui cherche à donner aux croyances une unité nationale, au lieu d'une unité universelle comme le prétend le catholicisme, on ne saurait méconnaître l'existence d'un élément théocratique. Examinant ensuite l'esprit de la nation, la nature conservatrice de sa politique, le caractère de ses gouvernants, de son droit, de ses coutumes, de ses mœurs, de ses représentants, il nous semble que l'État soit essentiellement aristocratique. Mais réfléchissant aussitôt qu'aux communes seules appartient le privilège de fixer le montant des impôts, nous sommes portés à attribuer toute la puissance à la bourgeoisie ; enfin, à voir en détail les institutions et les relations sociales, l'activité et l'indépendance de la vie privée, l'absence de bureaucratie, de centralisation dans l'administration, le *self-government*, la liberté de l'individu et de la propriété, l'organisation des

moyens de défense du pays, la liberté d'association, la liberté de la presse, tout chez le peuple anglais respire la démocratie. Rien de plus démocratique que la souveraine puissance attribuée à la législature, qu'un peuple maintenant sa souveraineté en transférant la couronne par son parlement. Et cependant il n'est pas de nation qui parle moins de souveraineté du peuple et qui soit plus monarchiste, pas d'État qui repose davantage sur d'anciennes traditions, pas de peuple qui soit plus attaché à une aristocratie conservatrice. Aussi est-ce avec un bien légitime orgueil que l'Anglais se vante de posséder une constitution ouverte à tout progrès, sensible aux influences de toutes les grandes idées, et se prêtant à tout essai, à toute exigence. Personne n'est plus jaloux que lui de la protection accordée à sa personne et à ses biens contre les usurpations de l'État. Et cependant il est peu d'États modernes plus exactement calqués sur ceux de l'antiquité, pendant laquelle l'individu vivait pour l'État et lui sacrifiait sa volonté et ses intérêts privés. De là, le caractère exclusif, étroit, égoïste et essentiellement national du peuple anglais, de sa politique et de sa constitution. Néanmoins peu de peuples ont montré plus d'égards, plus de générosité envers les nations étrangères, même après les avoir vaincues. L'habileté avec laquelle on a su mettre toutes ces contradictions d'accord, cette variété dans l'unité, cette combinaison harmonieuse de tant d'éléments divers, résultant de l'heureuse conformité des institutions avec l'État et avec le caractère du peuple, font tout le prix de la constitution anglaise, sont la source de sa puissance et le gage de sa liberté. Cette nature composée nous explique comme quoi, en théorie, il est difficile de comprendre et d'apprécier cet État et ses institutions; elle nous explique aussi comment cette constitution est toujours restée originale malgré les nombreuses imitations qu'on en a faites. Elle n'est donc pas applicable à un peuple quelconque; mais elle peut servir plutôt de guide à une nation qui, animée du même patriotisme que la nation anglaise et faisant le même usage de ses anciennes et de ses nouvelles institutions, voudrait se donner, conformément à sa nature et à son caractère particulier, une constitution laquelle pourra peut-être se trouver aussi parfaite que celle de l'Angleterre, mais ne lui ressemblera jamais par la forme.

Déjà sous le premier Stuart, l'émigration avait commencé à attirer l'attention de la démocratie anglaise: celle-ci espérait pou-

voir édifier sur le sol indépendant de l'Amérique, loin des privilèges, des coutumes et de la puissance de la monarchie et de l'aristocratie, un nouvel État et une nouvelle Église conformes à la simplicité de ses principes. Peu de temps après que l'Espagne eût perdu en Europe son influence par des défaites successives dans ses guerres contre l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, des peuples de race germanique vinrent s'établir dans le nord de l'Amérique, bien décidés à empêcher l'Espagne et l'Église catholique de régner seule sur le Nouveau-Monde. Le contraste singulier des nations germaniques avec les nations romanes dans leurs mœurs et dans leur caractère ne se présenta jamais d'une manière aussi frappante que sur le nouveau théâtre qui venait de s'offrir à elles. Dans les vastes contrées colonisées par les Espagnols et les Portugais, l'esprit du moyen âge se montrait dans sa première barbarie et présentait le désolant spectacle de peuples dégradés par son contact. On y voyait le despotisme espagnol avec son intolérance religieuse; un clergé cachant sa grossièreté sous des dehors pompeux. Ensuite venait une aristocratie féodale, avide de conquêtes, cupide et inhumaine. Pas d'activité commerciale, pas de mouvement intellectuel; une vaste unité religieuse et politique s'étendait sur cette nouvelle partie du monde : les Indiens et les Nègres même y avaient été soumis. Le Nord présentait un aspect bien différent : depuis le commencement du XVII^e siècle y avaient émigré principalement des peuples d'origine germanique, des Allemands, des Hollandais, des Suédois et des Anglais, ces derniers appartenant surtout à la race anglo-saxonne. C'étaient pour la plupart d'austères Protestants, presque tous Puritains ou Quakers. Ils ne voulaient ni vice-roi, ni institutions monarchiques, l'esprit républicain au contraire les animait tous, et ceux qui avaient émigré sans l'autorisation royale, et ceux même qui étaient arrivés avec des lettres de franchise et des gouverneurs. Jamais on ne sentit ici l'influence du clergé; le noble anglais et le patricien flamand n'essayèrent pas longtemps à y transplanter leurs institutions : usages féodaux, mainmorte, tout ce qui rappelait le moyen âge, resta derrière eux. Une ère nouvelle naquit, amenant avec elle le progrès intellectuel, l'industrie, le commerce et l'égalité des droits. Les diverses phases de la vie d'une nation, qui, dans d'autres pays, ne se succèdent que dans l'espace de plusieurs siècles, et que nous présentent le peuple

s'adonnant d'abord à la chasse, puis à la vie pastorale, à l'agriculture, enfin à l'industrie, apparurent simultanément ici depuis l'époque de l'indépendance. Les émigrants avaient trop de l'esprit réservé et exclusif des Protestants d'origine germanique pour établir des rapports avec les Indiens qu'ils regardaient à peine comme des hommes, mais ils eurent la bonne fois d'acheter aux indigènes le sol propre à la culture, au lieu de le regarder, ainsi que les colons du Sud, comme une concession du pape. L'uniformité que les Espagnols avaient réussi à donner à leur domination contrastait singulièrement avec le monde varié et innombrable de petits États qui s'étaient formés dans le Nord; ce contraste de l'Amérique septentrionale avec l'Amérique méridionale était la conséquence naturelle de la situation de ces deux contrées à l'époque de l'émigration des Européens. Les Espagnols, qui avaient laissé en Europe un grand et puissant empire, se trouvèrent au Mexique et au Pérou en présence de vastes États indiens et de princes puissants : il leur fallut donc nécessairement pour maintenir leur autorité établir un vaste État dans ces régions. Dans le Nord, au contraire, les Anglais, abordèrent par bandes séparées et ne rencontrèrent que de petites tribus indiennes disséminées, sans rapports entre elles, peu nombreuses et n'ayant presque aucun pouvoir; ils purent donc en toute liberté suivre leurs tendances germaniques au fractionnement et à l'établissement en petites communautés. Dans le Massachusetts on fonda une théocratie sur le modèle de celle de Genève; une principauté féodale se forma dans le Maryland; un gouvernement de huit seigneuries avec une grande aristocratie foncière, dans la Caroline; dans la Virginie, une province anglaise avec les institutions de l'église anglicane; dans l'île de Rhode-Island et le Connecticut une démocratie; dans la Pennsylvanie une république cosmopolite de Quakers, qui, dès le principe, offrit un asile au monde; enfin, dans la Nouvelle-Amsterdam (New-York) une cité flamande avec un gouvernement municipal. — L'histoire de l'Angleterre fut aussi, en général, celle de ces États. Ils attirèrent peu les regards dans les commencements et créèrent librement leurs constitutions, selon que les circonstances l'exigeaient. Tant que dura la République en Angleterre, l'esprit démocratique y régna en toute sécurité; mais quand arriva la Restauration, leurs chartes, leurs libertés, leur indépendance gouvernementale et leurs propriétés eurent beaucoup à souffrir et

coururent de grands dangers. Après 1688 chaque État reprit ses anciennes institutions. Chose étonnante, au milieu de toutes ces vicissitudes, le mouvement de la liberté et le progrès des idées démocratiques ne fut jamais interrompu ; et ce qui explique ce fait, c'est que les influences du clergé et de l'aristocratie, ces deux puissances hostiles à tout progrès dans l'Église et dans l'État, ne les atteignirent jamais de l'Europe. Quant à la monarchie, elle ne trouva en aucun temps ni l'opportunité, ni l'occasion de s'y faire désirer, et, déjà au commencement du xviii^e siècle, pour tout observateur consciencieux, il était hors de doute que les colons ne s'y soumettraient qu'aussi longtemps qu'elle leur serait indispensable pour consolider leur indépendance. Alors, fut définitivement établie, par l'habitude, et après des luttes nombreuses, la démocratie, dont les principes se trouvaient enracinés dans le cœur des premiers émigrants. C'était au nom de ces mêmes principes que les Puritains avaient fui l'Europe et sa tyrannie politique et religieuse. En se réfugiant en Amérique, ils étaient bien décidés à ne pas admettre les prétentions de la mère-patrie, invoquant un droit de découverte sur des terres qu'ils avaient achetées. Ils étaient résolus, tout en entretenant, à l'exemple des colonies grecques, des rapports avec la métropole, à repousser toute intervention du dehors, soit politique, soit religieuse, et toute législation, œuvre d'un parlement siégeant au delà des mers et où ils ne pouvaient se faire représenter ; ils étaient résolus enfin à refuser à des autorités lointaines toute compétence sur leur juridiction.

En 1646, les Massachusetts considéraient leurs relations avec l'Angleterre au même point de vue que les villes hanséatiques considéraient les leurs avec l'empire d'Allemagne, et cet esprit d'indépendance acquit une extension proportionnée au nombre et au pouvoir sans cesse augmentant des colons. Ces principes démocratiques qui avaient fait de si rapides progrès dans l'État, s'introduisirent aussi dans l'Église, mais leurs progrès y furent plus lents et plus difficiles. En matière politique, ce fut la force des choses qui seule décida du succès de la démocratie ; en matière religieuse, ce fut le degré de civilisation. Dès l'origine, il est vrai, dans quelques états, tels que la Caroline, New-York et le Maryland, toutes les religions furent tolérées, sous le gouvernement du philanthrope

lord Baltimore ; mais tous les cultes cependant ne jouirent pas des mêmes avantages.

Dans la Virginie on favorisait surtout l'église anglicane, et même dans l'état puritain des Massachusetts, l'intolérance des Calvinistes excluait toute autre secte et condamnait à l'exil et à la mort les Anabaptistes et les Quakers. Ce fut dans ces circonstances, et au moment où ceux-ci allaient quitter ces lieux de persécution, que leur ministre Robinson leur rappela dans une solennelle allocution les principes démocratiques du protestantisme, les exhortant à ne pas s'en tenir exclusivement à ce qu'avaient dit Calvin et Luther, qui, quelque grands qu'ils fussent, n'avaient pu discerner toutes les voies du Seigneur et qui, à cette heure même, pouvaient encore être remplis de la lumière d'en haut ; à admettre enfin comme un précepte de leur église de se montrer accessibles à toute vérité.

Conformément à ces principes, Roger Williams fit tous ses efforts pour faire triompher dans les Massachusetts la liberté de conscience et la séparation de l'Église et de l'État. Mais, forcé de quitter le pays, il fonda, en 1636, dans l'île de Rhode-Island, une petite société ayant pour fondements la liberté de conscience et le pouvoir absolu de la majorité dans les affaires séculières. Telles furent aussi les bases de la constitution du Connecticut ; et ce fut ainsi que bien avant qu'elles ne fussent enseignées dans les écoles philosophiques de l'Europe, ces théories sur la liberté politique et la liberté religieuse avaient trouvé leur application dans un tout petit État. L'on prédisait alors une bien courte durée à tous ces essais de la démocratie pour obtenir l'éligibilité et le suffrage universels, le renouvellement annuel de la magistrature, la liberté des cultes et le droit au schisme que proclamait Milton. Et ces institutions ne se sont pas seulement maintenues dans ces petits États, elles se sont encore étendues dans l'Union tout entière. Elles ont triomphé des tentatives de l'aristocratie dans la Caroline et dans l'état de New-York, du parti anglican dans la Virginie, de la théocratie dans les Massachusetts, de la monarchie enfin dans l'Amérique entière. Elles ont régi toute une partie du monde, et leur influence si redoutable est la cause ordinaire de tous les mouvements démocratiques qui agitent l'Europe.

Nous nous réservons de raconter plus tard, quand nous traiterons

d'autres événements, l'histoire de la séparation des colonies anglaises. Nous nous bornerons ici à esquisser le caractère de la constitution qu'elles se sont donnée dans la suite, en la comparant avec celui de la constitution anglaise, dans le but de pouvoir parcourir d'un seul coup d'œil l'histoire de la liberté chez les différentes nations d'origine germanique.

La constitution des États-Unis, saxonne et démocratique, est devenue l'antithèse complète de la constitution saxonne-normande de l'Angleterre. Lors de leur première émigration en Amérique, les Puritains apportèrent avec eux le plan plus ou moins arrêté de leur constitution, et essayèrent autant que possible de le mettre à exécution. Après la déclaration de l'*indépendance*, ils y mirent la dernière main, et érigèrent un monument qui ne fut que la réalisation de leur pensée première.

Ni l'antiquité, ni l'histoire, ni les traditions, ni l'expérience ne leur offraient de modèle à suivre, ne les assujettissaient à se servir de matériaux déjà existants. Ils laissèrent à l'Europe son clergé et son aristocratie, à l'Angleterre sa monarchie et son parlement. Guidés seulement par leurs instincts naturels, ou par les préceptes les plus simples de la raison, refusant de prendre pour modèle tout système de gouvernement déjà pratiqué, ils achevèrent dans leur état naissant l'édifice d'une constitution nouvelle. Ce fut avec une prudence admirable qu'ils en essayèrent l'application sur une échelle immense, en dépit des prophéties qui, à ses commencements, ne lui promettaient qu'une existence éphémère. Il ne s'agissait pas ici de mettre en contact des classes diverses et d'assurer à chacune des droits particuliers.

Quand la révolution éclata, les Américains se retranchèrent d'abord, il est vrai, derrière leurs lettres de franchise et les institutions qu'ils s'étaient données eux-mêmes, et cherchèrent à les défendre comme des droits acquis ; mais, après la séparation, ils cessèrent de les invoquer, car, s'ils l'eussent fait, ils se fussent vus forcés de reconnaître les rapports qui les unissaient à la mère-patrie, dont ils voulaient précisément se faire déclarer indépendants. Il leur répugnait, du reste, de devoir réclamer des droits et des libertés qu'ils considéraient comme appartenant à l'humanité tout entière ; et cette attitude était aussi conforme aux principes primitifs du protestantisme que d'accord avec les théories que la France avait répandues

dans le monde entier quelque temps avant la révolte des colonies.

La déclaration des droits faite en Amérique en 1776 proclamait avant tout les droits naturels de l'homme qu'aucune forme de gouvernement ne peut lui enlever, savoir : sa liberté et son indépendance, ses droits à l'existence, à la liberté d'acquérir la propriété, la richesse, la fortune, ses droits à la sécurité ; elle autorisait en outre le peuple à modifier ou à déposer tout gouvernement qui ne respecterait pas ces prérogatives appartenant à tous les hommes, et c'était ainsi qu'elle légitimait la séparation. Enfin, en instituant le suffrage universel, elle proclama cette grande maxime démocratique : Le gouvernement est l'expression légale de la volonté du peuple. Il en résulta, non pas comme en Angleterre une constitution mixte, harmonieux assemblage d'une foule d'éléments divers, mais une forme de gouvernement symétrique et de la plus grande simplicité ; ce qui fait la gloire de la constitution américaine, ce n'est pas de mettre d'accord des éléments de nature différente, c'est de rester constamment fidèle à un seul et unique principe : *liberté et égalité* ; liberté, ou droit de n'obéir qu'à la loi ; égalité, ou devoir de tous d'obéir à une seule et même loi. Il ne fallait pas ici chercher à équilibrer les positions, les pouvoirs, les prétentions, l'influence ou les droits : il n'y avait qu'une société, qu'une seule classe d'individus, pour laquelle droits particuliers et privilèges avaient été abolis. Le pouvoir qui, entre les mains de quelques-uns, enfante souvent l'arbitraire, et qui, exclusivement confié à un parti, donne ordinairement naissance aux privilèges, fut distribué également entre tous les citoyens et devint ainsi le droit de tous.

De l'égalité des droits résulte nécessairement l'uniformité des mœurs : le riche se conforme aux usages de la classe moyenne, dans laquelle le pauvre cherche à pénétrer, et qui, à proprement parler, fait les lois. Il ne s'agissait pas de concilier des institutions anciennes avec des institutions nouvelles, selon un esprit conservateur et progressif ; tout est neuf dans cet État moderne, tout y est progrès, tout y repose sur des innovations.

Nous ne voyons pas ici l'image d'un vieil État, d'une nationalité égoïste et étroite, mais l'image d'une société universelle, prête à recevoir quiconque vient se réfugier dans son sein, et dont le caractère est cosmopolite. Ici n'existe pas l'unité de gouvernement, mais

une union fédérale ; chaque État cherche à imposer aux autres sa souveraineté, chaque citoyen cherche à se rendre le plus indépendant possible de l'État. La liberté individuelle, trait caractéristique des temps modernes et du protestantisme, a obtenu toutes les garanties. L'État existe plutôt pour l'individu que l'individu n'existe pour l'État. Les institutions se plient devant les exigences de la liberté des particuliers, et l'indépendance de l'homme est mise au-dessus des devoirs du citoyen.

L'Église, cette vaste arène dans laquelle se sont combattus et se combattent encore l'homme et l'État, a été rendue indépendante du pouvoir temporel ; et, ce n'est plus que sur le terrain des principes généraux que le gouvernement et la volonté de l'individu peuvent encore être en désaccord. Depuis soixante-dix années existe donc un État tel qu'on n'en n'avait jamais vu auparavant. Le gouvernement du moyen âge, basé sur les corporations, sur les liens de famille, sur la communauté, a disparu devant un État qui semble bâti sur le sable et dans lequel toutes les anciennes corporations, gildes, églises, institutions aristocratiques et militaires, sont dissoutes, où les rapports de famille même sont relâchés. Le lien seul de l'État enchaîne une foule d'individus qui, chacun selon ses forces, poursuivent le but qu'ils ont en vue, qui, s'ils sont trop faibles pour l'atteindre, forment des associations indépendantes. Mais, chose remarquable, en architecture comme en politique, c'est à tort que l'on s'imagine qu'un édifice construit sur le sable est moins solide qu'un édifice bâti sur le roc. — Grâce à sa fortune merveilleuse, grâce au pouvoir qu'il a acquis, ce nouvel État a subitement surpassé tous les autres ; et, en dépit des plus sceptiques, les innovateurs politiques les plus hardis ont vu leurs entreprises couronnées de succès. Le gouvernement du peuple a prouvé qu'il n'est pas inconciliable avec l'ordre et la prospérité, alors même qu'il est établi dans les plus vastes proportions ; une constitution progressive s'est montrée compatible avec le respect pour les vieilles institutions, la liberté religieuse avec la piété, l'absence de forces militaires avec l'esprit guerrier, la grande agglomération d'éléments nationaux divers ne s'est pas montrée contraire à un patriotisme s'inspirant de la liberté ; le gouvernement et l'administration exercés par des représentants et des employés nommés par les pauvres et pris parmi eux, ont su faire régner l'ordre et l'économie. Cette prospérité jointe

à des institutions d'un mécanisme si simple, qu'elles sont à la portée de toutes les intelligences a fait de cet État et de sa constitution un modèle que cherchent à imiter, dans tous les pays, les gens éclairés ainsi que les mécontents et les amis de la liberté.

La déclaration des droits de 1776 est devenue pour le monde entier la charte du libéralisme.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.